

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

JACQUES ET MARIE

SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE)

V

— Notre voyage fut triste, mais sans avaries ; le plaisir que nous témoignèrent les parents qui nous avaient précédés sur la baie de Beau-Bassin donna quelque charme à notre arrivée dans ces lieux étrangers. Les occupations que nécessitait notre nouvel établissement chassèrent les premiers chagrins, et remplirent les heures que j'aurais été tenté de donner à l'ennui. Mes frères nous avaient choisi un joli vallon près de l'eau, qui ressemblait assez à celui que nous avions laissé sur les bords de la Gaspéreau ; seulement, il était submergé à chaque marée ; il fallait des abboiteaux considérables pour le protéger contre la mer.

Après avoir fait bénir la terre par le Père de Laloutre, qui dirigeait alors cette mission, nous commençâmes les premières jetées ; le bon prêtre venait travailler avec nous, nous donnait ses conseils et soutenait notre courage. Je faisais double tâche dans l'espoir de gagner plus tôt ma feuille de route.

Les digues montèrent rapidement, et quand arrivèrent les grands froids et les fortes marées d'automne, nous avions déjà volé un beau domaine à l'océan.

Nous songeâmes aussitôt à la construction des maisons : ce fut l'occupation de tout l'hiver ; cette saison, qui s'annonça cette année-là très à bonne heure, promettait d'être longue.

Lorsque je vis toutes les rivières glacées et les champs couverts de neige, vers le temps de Noël et de l'Épiphanie, il me vint souvent à l'idée, en songeant aux anciens jours de fête, de m'échapper sur mes raquettes, sous prétexte de courir le chevreuil ou l'orignal à la piste, et d'arriver jusqu'à Grand-Pré, en suivant les rivages et surtout mon cœur. Je ne pouvais me faire à la pensée d'être séparé de vous, durant ces moments heureux où il semble que tous ceux qui se sont aimés devraient être réunis. Mais j'étais lié par un saint devoir, il fallait laisser à mes vieux parents un toit pour les années que je ne devais plus passer avec eux, et je ne pouvais pas manquer la dernière bénédiction de mon père.

La veille au soir de cette nouvelle année, la table nous parut plus étroite, la famille s'embrassa plus tendrement, il nous semblait que nous avions de l'amour de trop... Nous pensions que c'était à cause des absents, mais Dieu voulait peut-être aussi nous rendre ces heures de réunion plus douces, puisqu'il devait encore nous séparer.

Et le lendemain matin !... je n'oublierai jamais le moment qui nous vit tous, à genoux, autour du lit de mon pauvre père, pour lui demander de nous bénir. Je n'avais jamais aperçu en lui le signe d'une faiblesse ; il ne nous laissait voir d'habitude que le côté énergique de son caractère, que sa prudence calme, toujours attentive à notre conduite et à nos besoins ; mais, dans cet instant, il ne pouvait maîtriser son émotion, la voix lui manquait, et j'ai vu briller des larmes dans ses yeux pour la première fois de ma vie. Quand il leva la main sur moi, il me dit : " Toi, mon Jacques, tu es le plus jeune, et tu vas retourner seul à Grand-Pré ; tu ne seras plus des nôtres ;... peut être ne nous reverrons-nous plus jamais ; je suis vieux, et les temps vont au pire... Vas, je te bénis pour toute ta vie !... Sois toujours un honnête homme, sois fidèle à ta parole. Tu vas rester avec les Anglais ; eh bien ! ne les trahis pas ; si tu ne peux supporter leurs injustices, reviens avec nous : un homme, après tout, est bien maître de sa personne, et libre de choisir son ciel ; mais n'oublies pas que tu es un enfant de la France ; le sang et la langue que Dieu donne, vois-tu, Jacques, ça ne se livre pas à la conquête, ça ne se sacrifie devant rien, ça tient au cœur ; c'est un dépôt que le Créateur veut qu'on garde dans quelque situation désespérée où l'on se trouve, pour accomplir ses desseins. S'en débarrasser au premier obstacle, c'est insulter la

Providence et douter de son pouvoir. Et puis, le sang que tu as reçu est assez plein de gloire pour que tu sois orgueilleux de le garder pur, partout!..." Pauvre père, il avait le pressentiment de ce qui est arrivé! Quoique je n'aie pu revenir à Grand-Pré, au printemps, comme il avait été convenu, cette bénédiction a été la dernière....

Le reste de l'hiver se passa sans nouvelles inquiétudes, dans un travail sans relâche. Cette activité excessive m'était douce, chaque entreprise accomplie était un pas de fait vers mon bonheur. Au mois d'avril, plusieurs maisons étaient terminées et nous pûmes installer nos vieux parents dans la plus spacieuse et la plus commode.

Je commençais à rêver au retour et à m'y préparer insensiblement, quand on vint nous annoncer que les Anglais s'avançaient du côté de la Missaguash pour déloger M. de la Corne, qui occupait la rive opposée à celle où nous venions de nous fixer. Le major Lawrence avait aussi pour mission de nous faire jurer de gré ou de force notre allégeance à l'Angleterre. Cette nouvelle nous fut apportée, le dimanche, à l'heure des vêpres : les troupes anglaises n'avaient plus que six heures de marche pour joindre nos établissements.... Tout le monde se sentit frappé comme par une punition du ciel. Nous nous rendîmes en tumulte à l'église pour prier et pour demander les avis de notre missionnaire.

Le Père de Laloutre nous attendait sur le seuil de l'église. Après que nous fûmes tous réunis autour de lui, il nous tint à peu près ce discours : " Mes enfants, le moment est venu où Dieu et la France veulent de grands sacrifices : serez-vous assez généreux pour les accomplir ? "

— " Oui, oui ! répondirent comme un seul homme tous les anciens. "

— " Eh bien ! voici les Anglais, nos éternels ennemis, nos persécuteurs acharnés ; ils viennent encore réclamer cette terre sur laquelle nous avons cru retrouver l'autorité et la protection de la France, où nous pensions établir en paix nos demeures et nos familles. Ils disent qu'elle est leur conquête, qu'elle leur appartient par les traités ; que nous devons à leur roi notre fidélité et nos hommages, quoique le traité d'Utrecht ne leur ait jamais livré que Port-Royal et son territoire. Ils viennent encore exiger de nous des serments pour un gouvernement qui fait jurer à son souverain et à ses représentants de proscrire, par tous les moyens, le catholicisme, de favoriser et de défendre la religion protestante. Pourrions-nous jamais commettre un pareil acte de lâcheté ;

accepter l'opprobre des transfuges et des renégats ; renoncer au titre de Français, appeler la proscription de notre culte, faire de nos enfants des ennemis de la France ?..."

— " Non, non ! jamais ! " s'écrièrent à la fois les hommes, les femmes et les enfants, en élevant leurs mains vers l'église comme pour affirmer leur promesse devant Dieu.

— " Alors, continua le prêtre, il ne nous reste qu'une alternative. Voyez-vous de l'autre côté de la rivière, sur les bases naissantes de ces fortifications, flotter le drapeau que nous aimons ? Les soldats qui l'ont planté là ont voulu nous dire que ce sol est celui de notre véritable patrie, et qu'ils sont prêts à le protéger. Ici, nous ne pouvons pas nous défendre ; nos demeures seront envahies, notre église sera profanée, nos toits serviront d'habitation à nos tyranniques ennemis, ils se nourriront de notre pain et de nos troupeaux, ils nous forceront à les servir comme des esclaves. Il n'y a de salut pour nous que dans la fuite ; je sais qu'il est dur pour un Français de fuir sans combattre, mais les circonstances nous en font un devoir d'honneur. Fuyons donc ; emportons ce que nous pourrions de nos biens, brûlons et détruisons le reste, nos maisons, notre église, nos greniers, nos étables, tout, tout, jusqu'aux forêts, et l'herbe de nos prés, s'il est possible ; qu'ils n'aient aucun abri, aucun aliment, rien à ravir, rien à souiller, et soyons encore Français !..."

— " Oui, oui ! cria la foule, brûlons tout ! Vive la France ! Vive notre drapeau ! "

Alors le prêtre entra dans l'église ; nous nous y précipitâmes derrière lui ; il monta à l'autel ; après s'être revêtu de ses habits de chœur, il tira du tabernacle toutes les saintes espèces ; la foule entonna tout d'une voix un chant au Saint Sacrement, après lequel elle se prosterna pour adorer son Dieu une dernière fois sur cette terre de l'Acadie. Après la bénédiction, le prêtre abandonna l'autel, emportant avec lui la sainte Eucharistie et les vases sacrés, laissant le tabernacle et l'église vides. Aussitôt le feu fut allumé dans le sanctuaire, dans la nef, au portail, à la sacristie, et en un instant tout ce qui avait servi au culte ne fut plus qu'un brasier.

Pendant que le Père de Laloutre s'avançait en silence vers le rivage, au milieu d'un petit groupe d'enfants de chœur, les habitants coururent à leurs maisons pour rassembler ce qu'ils pourraient de leurs bestiaux et prendre les objets qu'ils désiraient emporter. Lorsque tout fut prêt pour le départ, l'incendie général commença.

Tout ce qui pouvait servir d'habitation à un être vivant fut atteint par les flammes. Il régnait dans la population un enthousiasme

siasme singulier. Les femmes et les enfants pleuraient, et cependant tous couraient à l'envie répandre la destruction dans leurs demeures ; personne ne voulut s'éloigner avant d'avoir la certitude que rien ne resterait debout.

Mon père porta le premier la torche à sa maison ; il n'y avait pas plus d'un mois qu'il y était logé.

J'arrivais de l'église avec un brandon pétillant lorsque je le trouvai occupé de sa pénible besogne. Ma mère sortait en cet instant avec les quelques derniers objets qu'elle tenait à conserver : c'étaient des souvenirs de Grand-Pré qui prenaient le chemin d'un second exil. En quittant la porte, la pauvre mère regarda, sans rien articuler, cet intérieur déjà si blanc, si rangé, déjà si chéri, et elle se contenta de dire à mon père :

— “ Allons, allons, faites brûler, vite !... ” En m'apercevant, le vieillard impatienté me cria : “ Mais, arrive donc, avec ton tisonier, ça ne prend pas, le bois est trop vert. Voilà ce que c'est que des maisons trop neuves !... ”

Je me mis de la partie, et la flamme commença bientôt à courir dans les cloisons et sur les planchers. Le père, qui s'était arrêté pour regarder mes succès, me dit, quand le temps de nous enfuir fut venu :

— “ C'est bien, mon Jacques, je vois que tu as la main sûre : viens servir ton pays. Brûler aussi vaillamment la maison de son père et ses plus douces espérances par amour pour la France, c'est bien commencer. Allons, vas maintenant soutenir ta mère. ”

Trois heures avaient suffi pour accomplir cette ruine complète de notre village et du reste de notre fortune, et le soir était venu quand nous commençâmes à traverser la Missaguash. Les lueurs de l'incendie éclairaient au loin les deux rives et favorisaient, avec les dernières lueurs du jour, l'opération de notre fuite : c'était le dernier service que nous rendaient toutes ces choses qui nous avaient coûté tant de travail.

Le passage de la rivière se fit sans trop de désordre. Les femmes et les provisions furent transportées sur les quelques embarcations qui nous restaient, les hommes et les bêtes traversèrent à gué ou à la nage.

A peine avions-nous touché l'autre rive, que nous vîmes apparaître au milieu des ruines fûmantes que nous venions de quitter, les premières vedettes du corps de Lawrence. Un sentiment universel de reconnaissance s'empara de nous. Notre premier mouvement fut de tomber à genoux pour remercier le ciel. Notre missionnaire éleva sur nos têtes prosternées le corps de notre Sauveur

et nous pleurâmes de joie. Les troupes de M. de la Corne, averties de notre arrivée, accoururent dans le même temps pour nous accueillir, pour nous serrer dans leurs bras. Car, en les voyant, il semblait que nous avions retrouvé des frères et nous nous précipitions au-devant d'eux pour les embrasser. Oh ! mes amis, ce moment a été la plus douce récompense de notre sacrifice ; nous oublions que nous n'avions plus de toit, plus d'aisance, qu'il nous restait à peine de la nourriture pour les jours suivants ; un seul sentiment dominait nos cœurs en les comblant de jouissance, c'était l'amour de notre patrie ; nous venions de renaître dans son sein, de revivre de la vie de la France !...

Quelle rage dut s'emparer de nos ennemis quand ils ne trouvèrent plus que des cendres à la place de nos demeures, que des victimes absentes ; quand ils entendirent le cri de " Vive la France ! " que nous leur adressâmes de notre rive ! Ils se mirent à déployer leurs lignes, à courir sur le rivage, à faire entendre des commandements rapides mêlés de fusillades. M. de la Corne craignant une attaque immédiate, nous achemina vers ses retranchements situés à une petite distance ; il rangea ses troupes en ligne de bataille et fit faire quelques décharges pour annoncer aux Anglais qu'il était prêt à combattre. Ceux-ci le comprirent bien vite, car ils se hâtèrent de se mettre eux-mêmes en défense. Des deux côtés on passa la nuit sous les armes. Quant à nous, retirés sous les tentes que les soldats avaient laissées à notre disposition, nous cherchâmes le repos dans le sommeil.

Ce premier soir passé sous le drapeau de la France ne fut pas le plus gai pour moi. Pendant tout le temps que durèrent les scènes du départ, nous étions restés sous l'empire d'une exaltation aveugle ; les cris d'excitation, l'entraînement du dévouement et du sacrifice, les horreurs de la destruction, les lueurs et les mugissements de l'incendie nous donnaient de l'ivresse ; et moi, j'entendais toujours au-dessus de tous ces bruits les derniers mots du curé : " Soyons encore Français ! " et ces mots avaient grisé ma raison.... Mais quand tout cela fut passé, quand le calme de la nuit fut descendu sur cet attroupement de familles et de parents sans abri, il me vint en tête toute autre chose que du sommeil et des songes riants. Mes yeux errèrent sur cette frontière franchie, je ne vis plus que ce village disparu dans les flammes, que ces bataillons anglais gardant l'autre rive, et je sentis, comme l'avait dit mon père, " que j'avais brûlé mes espérances..." En effet, ce second départ ne me promettait plus de retour ; ma vie était désormais vouée aux chances des événements ; je songeai que je ne pourrais jamais arriver jusqu'à Marie qu'en combattant.

Le lendemain fut pour tout le monde un jour de réflexion et de projets divers : un jour bien triste, car il fallut penser à nous séparer de nouveau et à travailler à une existence que personne n'avait prévue. Nous étions entourés de forêts, sur un sol ingrat, et trop près des Anglais pour songer à nous y fixer ; puis, ce que nous possédions d'aliments ne pouvait suffire pendant longtemps à notre nourriture. D'ailleurs, les Anglais n'étaient pas venus jusque là pour nous laisser en paix ; dès le jour même, ils enjoignirent à M. de la Corne de quitter une terre qui, disaient-ils, appartenait à l'Angleterre. Celui-ci leur fit répondre qu'il était bien dans le domaine de la France, et qu'il ne reculerait qu'à l'ordre de son souverain ou devant une force supérieure ; les négociations en restèrent là. On s'attendait à tout instant à voir l'ennemi franchir la rivière.

Dans ces circonstances, notre commandant dut nous prévenir qu'il pourrait difficilement garder près de lui tant de monde sans compromettre les intérêts de la France, notre propre salut et celui de ses soldats. Il nous offrit de nous diriger du côté de Chédiac et de Miramichi, le long du golfe St. Laurent ; il nous assurait que nous trouverions là tout probablement des vaisseaux du gouvernement qu'il ferait mettre à notre disposition. Nous partîmes le soir même. M. de la Corne, pour plus grande sûreté, fit armer ce qu'il y avait de jeunes gens parmi nous, et nous donna pour guide Wagontaga, l'ami que voici. C'est de ce moment que date notre intimité.

Rendus à Chédiac, nous apprîmes qu'une petite flotte de transports venait de partir, faisant voile pour Québec ; on n'en attendait pas d'autres avant plusieurs mois. Quelques familles résolurent de s'embarquer sur de méchants bateaux pêcheurs qui coutraient les côtes, et de se rendre à l'île St.-Jean (Prince Edouard), où un grand nombre de nos compatriotes s'étaient déjà fixés. Mais nous étions plus dénués que la plupart des émigrés, puisque nous n'avions pu faire aucun approvisionnement considérable dans notre dernier établissement ; nous restâmes donc à la merci de M. de Boishébert, qui commandait dans ces lieux. Notre situation ne fit qu'empirer. Les secours que nous faisait espérer sans cesse le gouvernement n'arrivaient pas, les troupes étaient elles-mêmes mal nourries, il fallut nous mettre à la ration, à la ration de poisson... Les Anglais, apprenant que des convois étaient partis de Louisbourg pour venir nous apporter quelques aliments, mirent des croiseurs sur toutes les passes entre la côte et l'île St.-Jean, pour intercepter ces envois. Nous n'en reçûmes rien. L'hiver approchait et nous étions menacés de famine ; nous couchions sur la terre, sous des

cabanes d'écorce, à la manière des sauvages ; il nous restait à peine de quoi nous couvrir la nuit et nous vêtir le jour. Nous étions sur une grève aride, sans aucun espoir de délivrance, ne comptant pour vivre que sur la charité du commandant. Cette situation était pour nous insupportable, et mon père ne pouvait s'y résigner. La faim le faisait moins dépérir que l'humiliation de se voir ainsi réduit jusqu'à la mendicité. Il ne s'arrêtait pas à la pensée que la France, qui avait inspiré notre sacrifice, était tenue de pourvoir, durant quelque temps au moins, à notre existence ; il ne voyait que cet état misérable de dépendance. Il parla d'aller se fixer sur la rivière Condiac, dans l'intérieur du pays, à quelques lieues de la Baie-des-Français, où plusieurs familles acadiennes étaient établies sur ces bords depuis quelques années. " Là, disait le pauvre père, nous trouverons peut-être quelqu'un dans l'aisance, et si nous ne pouvons pas tirer de suite notre pain de la terre, ils nous le feront gagner : un salaire, c'est honorable, au moins ; mais ici, la nourriture que je prends me répugne ; et puis, là-bas, j'irai regarder quelquefois la côte acadienne !... Qui sait ?... si la France venait à reprendre le pays !... j'aurais moins loin à marcher pour y retourner." A cette époque de l'année, et dans l'état où se trouvaient les affaires politiques, ce projet était plein de dangers. Pour le faire manquer, ou au moins en retarder la réalisation, j'allai offrir mes services à M. de Boishébert, qui les accepta volontiers. C'était me mettre sous le coup de la peine capitale, dans le cas où je serais pris par les Anglais, et rendre mon pardon impossible ; et puis je me liais pour cinq ans ; mais il n'y avait pas à balancer. Plusieurs jeunes gens, pour assurer à leurs parents une protection plus obli-gée, firent comme moi, et nous formâmes un corps à part, exempt pour le moment du service régulier, destiné autant à la chasse qu'à la guerre. Wagontaga se joignit à nous avec quelques sauvages de sa tribu. Il fut pour nous d'une grande utilité, connaissant les lieux fréquentés par le gibier et habitué qu'il était à le traquer. Nous avions ordre de ne poursuivre les bêtes fauves que sur le territoire français, en deçà de l'isthme acadien, et de ne commettre aucun acte agressif contre les Anglais. Mais si nous les rencontrions en deçà de ces limites, il ne nous était pas défendu de les traiter comme gibier de bon aloi.

Nous passâmes ainsi l'hiver à poursuivre le chevreuil et l'orignal, le castor et la martre, faisant des amas de pelleteries pour notre commandant et des provisions de viandes fumées pour nourrir nos familles. Les Anglais seuls ne se présentèrent pas à l'affût, au grand regret de Wagontaga, qui a pour la chair anglaise un

goût exclusif. Mais s'il en manqua durant toute cette saison, il n'en a pas été privé depuis.

En entendant ces derniers mots, Toinon s'éloigna de plusieurs pas du terrible sauvage, et poussa timidement de son côté quelques restes de pain et sa carcasse de canard où il restait pourtant assez peu à manger.

Jacques reprit en riant son récit : — Jusque là cette vie ne manquait pas d'avoir son charme ; la chasse était assez abondante, nous apportions quelque soulagement aux privations de nos parents et nous nous préparions à des aventures plus importantes. Il s'établissait un lien d'affection entre nous et nos armes qui nous servaient de gagne-pain, et nous éprouvions quelquefois le désir de nous en servir sur un autre champ. Un Français, placé comme nous l'étions, si près de ses ennemis, ne se familiarise pas avec le fusil sans qu'il lui vienne l'envie de le diriger du côté de la frontière, et nous avions, nous particulièrement, bien des raisons de le désirer.

Cependant, le printemps ne changea rien à la situation des émigrés acadiens. Mon père, fatigué de son inaction et de recevoir toujours l'aumône du gouvernement au prix du sacrifice de ses enfants, partit, comme il l'avait projeté, pour se rendre sur le Condiac ; il ne voyait plus de dangers à craindre, les Français ayant élevé des forts à Beau-Bassin, sur la Baie-Verte et à l'entrée du fleuve St. Jean ; il était persuadé que la France finirait par reprendre des provinces dont les habitants lui avaient montré tant de dévouement, et il croyait à son départ ne faire qu'une seule étape avant d'arriver à Grand-Pré.

Il fallut donc faire encore des adieux, et cette fois, j'allais être séparé de tout ce qui me restait de cher. Car je ne pouvais pas m'éloigner avec eux ; j'aurais rougi d'offrir un remplaçant à l'approche de la guerre, au moment du danger. D'ailleurs, comme il était évident que je ne pourrais jamais arriver à Grand-Pré qu'avec les armes de la France, je n'avais plus d'autre ambition, d'autre désir que de rester sous mon drapeau. Après le départ de mes parents, ce drapeau fut tout ce qui put me captiver ; je lui confiais toutes mes espérances, il portait dans ses plis toutes mes amours ; sa vue seule m'a fait supporter pendant trois ans la monotonie de ma solitude, l'absence de toutes mes affections, l'inquiétude que m'avait laissée l'éloignement de tous les miens. Ah ! que de rêves il faisait encore naître dans mon esprit fiévreux ! Il m'arrivait quelquefois de m'arrêter à le contempler ; quand nous campions dans quelque lieu où se réveillaient mes souvenirs, alors je lui parlais dans mon cœur, je

lui souriais dans mes illusions ; je lui disais : " Signe de la France, non, tu n'es pas trompeur, tu n'es pas infidèle à notre gloire, tu passeras encore sur cette terre d'où tu as été chassé ; je te suivrai pas à pas, versant mon sang, frappant de toutes mes forces ; je te suivrai jusqu'à ce que tu t'arrêtes sur ma chère Acadie, sur mon Grand-Pré, et qu'il n'y ait plus autour de toi d'ennemis assez puissants pour te menacer encore !" Et je me voyais arrivant ainsi dans mon village délivré, chargé de drapeaux ennemis, fier de notre triomphe, ramenant vers leurs champs mes parents exilés, demandant à Marie, restée fidèle à mon souvenir et à celle de notre vieille patrie, de me récompenser... Et je hâtais les événements de tous mes désirs, j'appelais la guerre !...

Et Dieu a voulu que tout cela fût de la folie !... Aujourd'hui, j'ai bien peu l'air d'un triomphateur, n'est-ce pas ?...

Le départ de M. de Boishébert pour la rivière St-Jean fut encore pour moi un événement pénible, car il nous laissa sous le commandement d'un homme détestable, M. de Vergor, un commis de tripot plutôt qu'un soldat, un filou, un valet intrigant, un lâche ; et nous étions à la veille de combattre.

Le colonel Winslow venait de débarquer avec deux mille hommes à quelque distance de Beau-Bassin. Il fallait résister à une pareille force, et nous n'étions en tout que quatre cents, dont trois cents recrues, à peine armées et levées à la hâte. Bien dirigée, cette petite troupe aurait pu causer quelque mal aux Anglais, et les arrêter pendant longtemps devant le fort Beauséjour ; nous étions habitués à combattre un contre quatre. Mais notre chef était inhabile et personne n'avait de confiance en lui. Je fus chargé avec mes gens de courrir en éclaireurs et de faire l'escarmouche autour des palissades. Cette besogne me convenait assez. Je connaissais bien le pays ; les bois et le cours des rivières m'étaient familiers.

Pleins d'ardeur, Wagontaga et moi nous courûmes au-devant de l'ennemi. Mais il venait de culbuter un corps des nôtres, retranché derrière quelques redoutes construites à la hâte. Nous dûmes nous retirer dans le fourré, nous contentant d'observer la marche de nos adversaires et de leur envoyer quelques décharges bien dirigées. La nuit, nous tombions dans leur camp avec un bruit d'armes et des cris sauvages capables de faire fuir les morts. Cette tactique eut d'abord son effet : elle déguisait notre nombre, ralentissait la marche des Anglais, en leur faisant craindre quelque coup de main, et elle donnait le temps à la garnison du fort de se préparer à la résistance ou à la retraite. Mais elle ne pouvait se

prolonger, l'ennemi était déjà prévenu de notre faiblesse. Il réussit bientôt à former ses lignes de siège. M. de Vergor s'y laissa enfermer, quoiqu'il dût savoir qu'il ne pouvait pas défendre la place ; le feu des batteries fut ouvert, et quelques jours après je vis glisser le pavillon français : notre commandant avait capitulé. J'étais resté avec mes troupes en dehors de l'enceinte fortifiée pour battre la campagne et inquiéter les derrières des assiégeants : aussitôt que je vis tomber notre drapeau et le feu se ralentir, je compris notre malheur et je m'éloignai sans attendre d'ordres supérieurs, sans savoir les conditions de notre honte ; je sentais mon cœur plein de dégoût et de rage. J'avais résolu d'aller prévenir ma famille de cet échec et de pousser ensuite jusqu'au fort de la rivière St. Jean où commandait M. de Boishébert. Mais quelques-uns de mes hommes avaient été blessés, il fallait les porter à travers les bois, tantôt dans des routes escarpées et jamais bien tracées, tantôt dans des savanes boueuses ; puis nous avions les rivières à franchir, et nous manquions d'aliments sains. Toutes ces entraves apportèrent bien du retard dans notre marche, et les Anglais eurent le temps de pénétrer dans le Condiac avant nous.

Nous étions arrivés à quelque distance de cette rivière quand nous rencontrâmes plusieurs familles de nos compatriotes ; elles étaient dans un état déplorable, presque sans habillements, manquant à peu près de nourriture ; elles se traînaient à peine et elles essayaient de fuir. Leur épouvante était si grande que lorsqu'elles nous aperçurent elles ne voulurent pas nous reconnaître, et crurent que nous venions pour les massacrer. C'étaient des anciens colons de ce lieu ; je n'en connaissais aucun. Pauvres gens ! ils semblaient croire qu'il n'existait plus d'Acadiens dans le monde.... Lorsqu'ils virent qui nous étions, ils s'écrièrent avec désespoir :

— “ Ah !... vous venez trop tard !... les Anglais sont passés chez nous !... ”

Nous comprîmes que le feu avait dû y passer aussi. C'est en effet ce que nous apprîmes par le récit de ces malheureux.

Aussitôt après la reddition de Beauséjour, Winslow avait détaché quelques troupes et il les avait envoyées par eau dans le Condiac pour détruire tous les établissements qu'elles rencontreraient sur leur passage. Ces hommes s'y rendirent de nuit, entrèrent dans les maisons, saisirent les habitants au milieu de leur sommeil, les poussèrent dehors et mirent ensuite le feu à leurs demeures. Dans la terreur qui s'empara d'eux, ils se précipitèrent au hasard dans les bois environnants.

Vous comprenez mon angoisse et mon désespoir en entendant

raconter ces détails. — Et les Hébert ! m'écriai-je, que sont-ils devenus ?... les connaissiez-vous ? — Les Hébert ! répondit un de la bande, si nous les avons connus ?... Ah ! oui, capitaine ; les braves gens ! c'étaient nos voisins, ils habitaient parmi nous depuis trois ans seulement, et déjà ils étaient à la veille de jouir de leur travail. Quel courage !... si vous aviez vu les vieux à l'ouvrage !... c'était à faire rougir ceux de notre temps. Ils possédaient déjà une maison et plus de défrichement qu'il ne leur en fallait pour vivre. Et il leur a bien fallu partir comme nous autres. Mais ça coûtait aux enfants ; ils voulurent résister, et ils en ont tué deux !

— Qui en a tué deux ? m'écriai-je.

— Les Anglais... Ils ont fait feu et deux des aînés sont tombés ; nous ne savons pas leur nom. Les autres de la famille se sauvèrent de notre côté. Ils allèrent bien quelques jours ; mais la pauvre mère était trop âgée pour tant marcher, pour tant souffrir ; et elle est morte !...

— Ma pauvre mère est morte !... m'écriai-je en étouffant de douleur, morte dans ces bois !...

— Quoi ! c'était votre mère, reprit le conteur. Ah ! pauvre monsieur, allez, n'ayez pas tant de chagrin, elle est mieux que nous tous à présent, c'est une sainte martyre qui se repose au ciel. Si vous aviez vu ses derniers moments !... comme c'était beau ! Elle a dit à ses enfants de se réunir autour d'elle ; elle était couchée sur un lit de sapin au pied d'un gros arbre près de cette petite rivière qui passe non loin d'ici. Il y avait encore dans le ciel un peu de la lueur du soleil couchant et ça éclairait sa figure comme les regards du bon Dieu. Quand toute sa famille fut agenouillée autour de son grabat, elle demanda à son mari et à ses enfants de lui pardonner le mal, les chagrins et les scandales qu'elle avait pu leur causer dans sa vie ; puis elle a prié Dieu de ne pas punir les Anglais à cause de leurs cruautés, et elle lui a demandé de réunir un jour ses enfants autour de leur père dans un pays français ; et pendant que nous étions tous à réciter le chapelet avec elle, elle a rendu l'âme. Ses yeux étaient tournés vers le ciel ; nous pensions qu'elle priait encore... et elle avait quitté la terre... Durant la nuit, nous creusâmes une fosse et nous déposâmes le corps dedans. C'était bien triste de ne pas voir là de prêtre pour bénir la terre ; mais tant de larmes de malheureux sont tombées dessus que Dieu a dû la trouver assez sainte... Après ça, votre pauvre père a fait deux grandes entailles en forme de croix sur l'arbre près duquel repose les restes de sa défunte femme, et ils ont continué leur chemin... Je restai un instant torturé par l'excès de ma douleur, puis je

demandai à ces gens pourquoi ils n'avaient pas suivi mes parents.

— Ah ! reprit celui qui m'avait parlé, c'est que c'était impossible ; pendant que vos frères résistaient aux Anglais, les autres avaient pu saisir quelques aliments, de quoi se couvrir et un canot d'écorce. Arrivé sur les bords de cette rivière, comme ils ont jugé qu'elle devait se diriger du côté de Chédiac, ils résolurent de suivre son cours par eau. Nous ne pouvions pas tous entrer dans le canot ; il fallut donc nous séparer. Après nous avoir laissé une partie de leurs provisions et pris avec eux ceux d'entre nous qui pouvaient le moins marcher, ils se sont hâtés de s'éloigner pour nous envoyer plus tôt du secours. Voilà quatre jours maintenant que nous cheminons seuls.

Il était inutile d'aller à la recherche de ma famille, je n'aurais pas pu la rejoindre ; j'étais à peu près sûr de la retrouver à Chédiac et de rencontrer prochainement quelques-uns de mes frères quand ils reviendraient au devant des malheureux restés en arrière. Et puis, je brûlais de courir sus aux Anglais et de leur enlever le butin qu'ils avaient dû faire dans leur expédition. Il était aussi, plus que jamais, nécessaire d'aller informer M. de Boishébert pour empêcher l'ennemi de lui couper la retraite. Nous laissâmes donc tous nos blessés et toutes les provisions dont nous pouvions nous dispenser à la rigueur parmi les émigrés que nous venions de rencontrer, et nous nous remîmes en marche.

Le lendemain soir, comme nous allions faire halte, nous entendîmes à quelque distance, en avant de nous, les hurlements d'une meute de loup-cerviers. Je m'avançai dans la direction du lieu et j'aperçus, dans un endroit que les voyageurs de la veille m'avaient décrit, l'arbre marqué par mon père. C'est à ses pieds que les animaux sauvages faisaient leur affreux sabat. Je pressentis quelque chose d'horrible et je m'élançai de ce côté. J'avais bien deviné : les affreuses bêtes, après avoir déterré le corps de ma mère, achevaient de s'en repaître... Il n'y avait plus autour de la fosse que quelques ossements épars, comme les restes d'un repas de camp. C'était là tout ce qui restait de l'image de ma mère.... Ma mère ! ma pauvre mère ! elle n'avait pas même pu dormir en paix dans la terre de cette solitude, sous cette forêt sauvage ! ce cœur si tendre, ce sein si plein d'amour, des loups les avaient déchirés et mangés !

Mes chers amis, je ne sais plus ce qui se passa dans ma tête et dans ma poitrine dans ce moment-là ; je sentis quelque chose comme le bouleversement d'un orage qui vient ; je crus que j'allais devenir fou de douleur et de rage. Je me rappelle que je m'arrêtai devant cette croix que la main d'un infortuné avait laissée là

pour veiller sur les restes d'une martyre ; je la regardai presque avec mépris et je lui demandai ce qu'elle avait fait de sa relique, des larmes et des prières des miens... Puis, je ramassai un à un tous ces chers débris, je les montrai au ciel et je lui demandai s'il était juste d'accabler ainsi tant d'innocence, de poursuivre jusque dans son dernier refuge tant d'infortune ! Je fus même tenté de jeter vers Dieu (ah ! qu'il me le pardonne !) de jeter comme un défi, comme une insulte, ces restes palpitants. Mais l'âme sanctifiée de ma mère, qui devait voir mon désespoir, me retint sans doute, elle qui avait pardonné aux Anglais, et je n'articulai pas un blasphème sur ces saintes dépouilles.... Je les pressai sur ma poitrine.... Mais moi, je ne pardonnai pas. Oh ! non, je ne pardonnai pas. Ma sainte mère serait venue dans cet instant me demander ce pardon, à deux genoux, avec ses pleurs, avec sa voix tendre, avec son amour céleste, que j'aurais repoussé ses deux mains jointes sur mon cœur !... Une haine brûlante, s'était allumée dans mon sang, et désormais je ne pouvais plus me coucher sur cette terre sans m'être vengé. Je le jurai là devant cette croix marquée par mon père...

Après avoir déposé au fond du lit de la rivière les restes de ma mère, je dis à mes hommes :

— Eh bien ! maintenant, pouvez-vous me suivre ?

Ils m'aimaient, ils partageaient mon exaspération, ils répondirent tous :

— Oui, oui ! nous irons partout ; sus aux Anglais !

— Alors, en avant ! m'écriai-je en ouvrant la marche, et nous partîmes ainsi sans avoir pris de repos ni de nourriture. Nous ne nous arrêtâmes que pendant quelques heures de la nuit.

Le lendemain matin, nous touchions aux rives du Condiac ; en explorant ses bords, nous aperçûmes au loin dans le ciel une colonne de fumée. Ce ne pouvait être un incendie ; le nuage était étroit et s'élevait avec calme comme du foyer d'une chaumière ; or, il n'en existait pas une debout : ce ne pouvait être que le feu du camp des Anglais. Cette conclusion parut juste à tout le monde et elle nous remplit de joie, car jusqu'à ce moment, la crainte de trouver l'ennemi disparu m'avait laissé dans une grande inquiétude.

Je fis prendre à ma troupe une double ration ; et le repas expédié, nous préparâmes nos armes pour le combat. Nous portions tous un fusil et un grand coutelas de chasse. Les fusils furent chargés jusqu'à la gueule, et chacun s'assura que sa lame tenait ferme dans le manche. Un frisson d'impatience courait sur tous nos membres, et je pus à peine retenir mes hommes le temps d'une halte. Il fallut se remettre en route.

Les chemins étaient ici mieux tracés et plus unis : après trois heures de marche forcée, nous pûmes reconnaître la position des Anglais, leur force et leurs moyens de défense. Ils occupaient le fond d'une anse située au pied d'une petite hauteur ; ils étaient au nombre de cent, à peu près, distribués autour de trois feux et s'occupant à discourir bruyamment comme des gens qui ont trop bu. Ils semblaient n'avoir prévu aucune attaque, deux sentinelles seulement stationnaient à chaque extrémité du camp ; un troupeau de bêtes et des amas de butin encombraient le rivage et les embarcations ; les armes étaient groupées par faisceaux à côté des soldats. Les imprudents ! ils n'avaient pas même fait occuper le monticule.

Nous nous hâtâmes d'y monter nous-mêmes, à travers les broussailles. Aussitôt arrivés au sommet, je disposai ma petite troupe sur trois files de dix hommes chacune, et je leur dis à demi voix : " Descendons d'abord à pas de loup, jusqu'à la moitié de la distance qui nous sépare de l'ennemi ; là, nous nous diviserons, dix à droite, dix à gauche, dix au milieu. Parvenus à vingt verges les uns des autres, vous vous rangerez en ligne de combat, vous armerez vos fusils, vous choisirez vos victimes et vous resterez attentifs... A mon signal, faites la décharge, jetez vos fusils, prenez vos couteaux et tombez tous ensemble sur eux. Frappez aux extrémités et au centre tout à la fois, et surtout frappez juste, pas un coup perdu, pas de merci !... "

Nous partîmes : des branches mortes craquaient sous nos pieds, les feuilles s'agitaient à notre passage ; mais les Anglais riaient si fort que les sentinelles n'entendaient que les éclats de leurs voix. Nous nous glissâmes abrités derrière une lisière d'aunes qui s'étendait jusqu'aux abords du camp et le cernait en partie. Là, nous nous séparâmes, les dix hommes que je gardais avec moi se tapirent et j'attendis durant quelques instants, l'oreille tendue... Quand les branches eurent cessé de craquer, quand je n'entendis plus une seule feuille trembler, je jugeai que tous mes gens étaient à leur poste. Alors, je fis trois cris, imitant la voix du chat-huant ; les trois décharges éclatèrent et nous nous élançâmes le bras tendu, en poussant des rugissements sauvages.

Nous étions au milieu des Anglais, qu'ils n'avaient pas encore eu le temps de se reconnaître et de saisir leurs armes. Leur désordre était extrême, ils avaient peur de leur propre terreur : en se précipitant les uns sur les autres, ils se croyaient assaillis de tous côtés par des bandes deux fois plus nombreuses ; ils se heurtaient, se frappaient entre eux avec tout ce qui leur tombait sous la main, pendant que nous en faisons un massacre épouvantable. Leur

capitaine essaya vainement de les rallier et de les faire courir aux armes ; sourds à sa voix, ils se pressaient à ses côtés, se cachant le visage dans leurs mains pour recevoir la mort. Lui-même, serré dans les rangs de cette masse d'hommes stupéfiés par l'effroi, pouvait à peine se mouvoir : pour se dégager de leur étreinte et ranimer leur courage, il frappa sur eux à grands coups d'épée. Mais rien ne put maîtriser leur épouvante. Le ton de son commandement, l'éclat que faisait son épée en s'agitant au-dessus de la foule, me le firent d'abord reconnaître pour le chef, au milieu de l'ombre dont les autres l'environnaient. C'est lui que je cherchais : c'est sur lui que ma vengeance voulait surtout se satisfaire.

Je m'ouvris d'abord une voie pour le rejoindre, en abattant sous mes pieds six de ses soldats. Mais lui pouvait m'atteindre de plus loin, et il m'attendit l'épée levée, prête à me pourfendre. Je n'avais plus qu'un effort à faire pour l'atteindre quand je vis son arme tracer un éclair au-dessus de moi ; je mis ma lame en travers sur ma tête, elle fit glisser la sienne, le coup alla porter sur un autre fuyard qui me barrait encore le chemin et le fit culbuter. Je bondis par-dessus, j'enlaçai l'officier à la taille, le pressant dans mes bras comme une gerbe sous le lien ; je l'enlevai du milieu des siens et le fis rouler sous moi à dix pas de distance. A peine avait-il touché la terre qu'il fit un affreux gémissement en se cambrant en arrière, et je sentis un flot de sang inonder mon visage. Mon coutelas était entré jusqu'à la garde au-dessous de son épaule et ressortait sur sa poitrine. Je repoussai ma victime, j'étais déjà satisfait. Mais Wagontaga arrivait en cet instant. Apercevant ma figure toute sanglante et ne sachant pas comment j'avais frappé mon adversaire, il me crut blessé ; il se précipita sur le cadavre encore agité de l'Anglais, le perça deux fois au cœur, puis il le saisit ensuite par les cheveux, fit tourner son couteau autour du front et de la nuque, et d'un effort de poignet dépouilla complètement le crâne.

C'est cette belle chevelure blonde que vous voyez là suspendue au milieu de sa ceinture.

— Comment ! s'écrièrent ensemble les deux Landry, mais c'était donc le frère de M. Georges Gordon !... Il était blond comme notre lieutenant, et c'est bien ainsi, et dans cette expédition qu'il a péri.... Voilà qui n'assure pas ton repos à Grand-Pré, mon pauvre Jacques....

A cette exclamation de ses deux amis, Jacques ne put cacher un mouvement de surprise ni retenir les mots suivants : — Quoi ! c'était là le frère de votre *bon monsieur George* ! Il donna même une inflexion toute particulière à sa voix en articulant ces dernières

paroles, puis son expression revêtit une nuance d'inquiétude bien marquée qui ne s'effaça pas du reste de la soirée. Après être resté quelques instants livré à ses réflexions, il poursuivit son récit.

— Je laissai donc le corps du commandant aux mains de Wagon-taga pour courir après les fuyards. Ceux qui avaient d'abord échappé à nos coups s'étaient enfuis vers le rivage pour se réfugier sur leurs bateaux. Mais ces embarcations étaient déjà surchargées de butin ; la plupart s'enfoncèrent sous le poids du trop grand nombre qui s'y précipita. D'ailleurs, nous suivions les Anglais de trop près pour en laisser échapper beaucoup. Quelques-uns seulement réussirent à s'éloigner du bord à la faveur des ténèbres ; tous les autres furent culbutés dans la rivière, puis assommés dans l'eau ou massacrés sur la grève. La boucherie ne cessa que lorsqu'on n'entendit plus un seul gémissement poussé par une voix étrangère. Les sauvages achevaient ceux que nous avions laissé blessés. Ils firent plus, les malheureux !...

Quand je regagnai le camp, je retrouvai Wagon-taga avec quelques-uns des siens : ils étaient assis autour d'un grand brasier qu'ils attisaient à l'envie ; une odeur nauséabonde me saisit à la gorge, et je vis sortir de chaque côté de la flamme, des membres et des têtes qui rôtissaient : tout près de là, j'aperçus les vêtements et l'épée du capitaine !... Alors, je pensai aux restes déchirés de ma mère, et je m'éloignai avec horreur, comprenant que j'allais être plus que vengé.

— Comment ! interrompit André, et tu as pu laisser manger des corps de chrétiens ! C'était bien assez d'avoir massacré tant d'hommes désarmés !...

— D'abord, mon ami, je crois que j'avais bien tous les droits de représailles, et dans ce moment j'étais dans l'ivresse du carnage et de la vengeance : la vue du sang que l'on répand rend aveugle et cruel. Cependant, je pense que si j'eusse pu empêcher ce repas affreux, je l'aurais fait. Mais les sauvages étaient beaucoup plus nombreux que nous, nous aurions été incapables de les retenir dans ce moment. C'est un malheur que les nécessités de la guerre nous obligent à nous servir de ces barbares : ils rendent nos victoires horribles. Quant au massacre de gens désarmés, il me semble que personne ne peut nous en faire un crime. D'abord, ils avaient leurs armes, ils n'avaient qu'à les prendre ; ensuite, tu dois savoir que dans un pays de forêts, où nous n'avons ni forteresses ni magasins, on ne peut pas faire de prisonniers, à plus forte raison quand la famine est parmi nous. Les Anglais qui chassent dans les bois, sans pain et sans vêtements, les habitants paisibles de

communes entières, n'entendent pas la guerre autrement, en Amérique.

— Ah ! ça, dit Toinon, en se rapprochant encore de Jacques, puisqu'il en est ainsi ; puisque vous ne pouvez pas empêcher ces gens de manger le monde, je tiens plus que jamais à coucher avec toi ce soir, mon capitaine ; je regrette de ne pas avoir laissé ma part à celui-ci. Regardez un peu comme il roule ses yeux d'une terrible manière : on dirait qu'il veut nous avaler tous.

En effet, chaque fois que le sauvage entendait prononcer le nom des Anglais, son regard étincelait, il fermait le poing, ce qui faisait croire à Toinon que le cannibale revenait en appétit.

Jacques reprit son histoire :

— A peine étions nous réunis ensemble au milieu du camp encombré de cadavres, que nous entendîmes tout autour de nous un grand bruit de pas dans les bois. Aussitôt, je criai à mes hommes : " Prenez les fusils des Anglais... rangez-vous en ligne... montez sur la colline ! " En un instant nous étions armés, rendus sur les hauteurs et prêts à combattre. Mais soudain il me vint la réflexion que nous pourrions bien être victimes d'une méprise, et nous heurter contre des Français ou des sauvages amis. Je fis entendre immédiatement le cri du chat-huant qui était notre signe de reconnaissance avec les sauvages. Rien ne répondit et les pas s'avancèrent toujours. Alors, nous nous écriâmes tous ensemble : " Vive la France ! " Cette fois, les pas s'accéléchèrent, et nous entendîmes de tous côtés cent voix qui répétèrent avec les échos : " Vive la France ! Vive la France ! " Et en même temps, le drapeau blanc sortit du fourré, et nous vîmes déboucher, à droite et à gauche du champ de notre combat, nos confrères d'armes, au milieu desquels nous nous précipitâmes, le cœur deux fois plein de bonheur.

C'était le corps de garnison du fort St-Jean que M. de Boishébert ramenait vers Beau-Bassin. Ayant entendu dans le lointain notre fusillade, il était accouru, soupçonnant une attaque des Anglais contre les habitants du Condiac. Il connaissait déjà la défaite de M. de Vergor depuis quelques jours, et c'est ce qui lui avait fait incendier ses ouvrages de défense. Il n'aurait pas pu s'y maintenir et il craignait de se voir fermer toute retraite du côté du Canada.

Quelle joie ce fut pour moi de montrer à mon ancien commandant ce que nous avions fait avant son arrivée ! Nous comptions quatre-vingts ennemis dans l'autre monde, nous avions des tentes et d'abondantes provisions, et nos adversaires avaient reçu une leçon qui devait leur apprendre à ne plus venir déloger des gens paisibles.

Le lendemain, nous levâmes le camp pour nous diriger du côté de Chédiac ; en chemin nous recueillîmes toutes les familles qui erraient encore dans les bois. Un grand nombre de ces malheureux avaient déjà atteint le poste français ; mais je n'y trouvai pas mes parents. Peut-être s'étaient-ils acheminés vers Miramichi... Rien n'a pu m'indiquer depuis la route qu'ils avaient suivie, et j'ignore encore quel a été leur sort...

Depuis cette époque, je n'ai pas laissé d'un pas M. de Boishébert. Les Anglais, retirés dans leurs forts, semblèrent craindre de s'aventurer au dehors ; de notre côté, trop faibles pour les y attaquer, nous dûmes nous contenter de les observer et de les surprendre dans leurs mouvements isolés. Ils avaient évidemment terminé la campagne. L'automne arrivait, il ne nous restait plus qu'à songer à nos quartiers d'hiver. Alors, le désir de revoir Grand-Pré vint s'emparer obstinément de moi. Mon engagement touchait à sa fin ; j'en profitai pour demander mon congé.

Il me restait peu d'espoir sur l'avenir de l'Acadie ; l'époque où il faudrait s'éloigner pour toujours de ces lieux me semblait proche. Je voulus les revoir encore avant de partir, avant de me mettre à la recherche de mes parents et de tenter de nouveaux combats ; j'avais besoin de revoir Marie, un vague pressentiment m'obsédait ; au risque de ma vie (à laquelle, d'ailleurs, je suis devenu bien indifférent), il fallait donner à mon cœur le bien de la certitude, la jouissance d'un moment de bonheur. Depuis si longtemps que je n'en avais pas ressenti !... Le souvenir de votre sœur n'avait jamais eu sur moi tant de puissance que dans ce moment ; sa figure se retraçait dans mon esprit avec tout son attrait passé. Ah ! je ne l'avais pas oubliée ! Mais tant de choses affreuses, tant de spectacles repoussants avaient frappé mes yeux, s'étaient gravés dans mon âme depuis le départ, que son image était restée souvent voilée. Mon cœur, durant des mois entiers, s'était rempli de haine et de vengeance, perdant dans ces sentiments violents l'habitude d'aimer et même le sentiment de la souffrance. Souvent, cependant, j'ai cru voir, après une de ces journées de marche forcée, de travail, d'inquiétude, de faim, soit au milieu de ma famille en fuite, soit à la poursuite des Anglais ; quand, accablé de la tâche accomplie, j'allais reposer ma pauvre tête sur un morceau de terre, à l'heure où mon cœur exprimait une prière que ma bouche pouvait à peine articuler ; oui, souvent, j'ai cru voir passer dans le miroir de mon âme une figure calme, pure ; elle semblait jeter sur moi un regard de sainte pitié et vers l'avenir un sourire d'espérance !... C'était peut-être un ange qui, pour mieux me consoler, prenait la figure

de Marie. Quoiqu'il en soit, les horreurs du combat livré la veille, la pensée d'un affreux lendemain, les alarmes de la nuit, qui étaient continuelles au milieu de femmes et d'enfants énervés par la privation et les dangers, tout cela venait bientôt jeter un voile sur ma bienfaisante vision et bannir de mes sens ce baume salutaire qu'elle y avait fait couler. Elle n'est reparue que dans ce moment de lassitude et de dégoût où mon cœur et mon ambition, abîmés par nos déboires, n'avaient plus d'autre but que la fuite et l'incertain ; mais elle est reparue entourée de tout le charme de mes souvenirs, avec les promesses du passé, avec....

Ici, Jacques s'arrêta tout à coup au milieu de l'entraînement de ses paroles, comme devant un doute affreux qui naissait malgré lui dans sa pensée, qu'il n'osait exprimer ou qu'il aurait voulu repousser. Puis, craignant de laisser deviner la cause de cette réticence, il reprit aussitôt la parole sur un ton plus froid :

— M. de Boishébert était content de moi ; il ne consentit à me laisser éloigner qu'à la condition que je retournerais bientôt au Canada pour reprendre du service. Il ne prétendait pas m'imposer cette obligation, il n'en avait pas le droit ; mais il croyait que les circonstances m'en faisaient un devoir ; il le demandait au nom de l'amitié : je promis.

— Malheureux ! s'écria André, pourquoi promettre ?

— Ah ! c'est parce que, du côté de Grand-Pré, mon avenir n'était pas très-certain.

— Il faut avouer que tu as bien fait ton possible pour te compromettre ; mais enfin, qui connaît tout cela chez nous?....

— D'abord, continua Jacques, à part le danger de me faire fusiller en arrivant aux Mines, je n'étais pas bien sûr si Marie m'avait gardé sa main : mon cœur repoussait bien ce soupçon, mais on ne peut pas compter éternellement sur la constance d'un cœur de treize ans ; j'avais moi-même manqué au rendez-vous ; elle aurait bien pu se croire excusable de faire un autre choix. Je suppose que les occasions ne lui ont pas manqué...

En prononçant ces derniers mots, Jacques regardait ses amis et appuyait sur chaque syllabe.

— Et puis, ajouta-t-il, j'avais pris goût à la guerre contre les Anglais. Voici, au reste, comme je raisonnais : En m'acheminant de ce côté, si Marie est encore libre, si elle m'a conservé son cœur, elle comprendra les devoirs qui me commandent, elle appréciera le sentiment qui me repousse de notre pays, tant qu'il reste sous la domination anglaise ; elle n'exigera pas que je mendie des pardons et que je fasse des serments devant une autorité contre laquelle

j'ai combattu et que je détesterais toujours... toujours, tant que je garderai le souvenir de mon père et de ma mère ; si elle a du courage comme les Acadiennes en avaient, du temps de madame de La Tour, elle me suivra. Si elle refuse, eh bien ! je crois que je pourrai faire ce dernier sacrifice à mon amour pour la France. Et puis, je faisais un autre rêve : j'espérais que, dans l'état où se trouvent les affaires militaires, j'aurais peut-être le bonheur de servir encore la cause de la France. Il ne faudrait qu'un plan bien organisé, une jeunesse dévouée, aidée de quelques hommes du dehors, le vœu de la population pour rejeter loin de notre pays ces étrangers insolents ; ici, nous sommes plus nombreux qu'eux... Mais ceci est trop incertain, dépend de trop de circonstances que je ne puis pas prévoir dans ce moment, pour pouvoir vous être communiqué.

— Si c'est un projet aussi bien combiné que ton enlèvement de Marie, interrompit André, tu peux de suite le reléguer au nombre de tes rêves qui n'ont pas eu de réalité. Ecoute-moi bien : tu ferais mieux de t'en tenir aux sentiments et aux dispositions que tu semblais éprouver tout à l'heure, quand je t'ai parlé de la maisonnette de ta fiancée. La sœur n'ira certainement pas courir les bois et faire la vivandière pour tes mangeurs de chrétiens. Quant à tes autres desseins, je dois te dire qu'il y a trop de soldats à Grand-Pré et aux environs pour qu'un seul homme puisse tenter d'y faire quelque chose pour l'ancienne patrie. Ici, cette cause est perdue.

— Allons, dit Jacques en se levant avec quelque impatience, nous verrons... nous verrons toujours....

— En attendant, reprit André, allons faire des rêves plus salutaires ; il est temps de prendre un peu de repos. Bonsoir. Nous verrons demain, nous verrons avec Marie surtout. Il y a longtemps que tu n'as vu devant toi deux jolis yeux de femme, tu ne sais plus comment ça parle, quel effet ça produit ; c'est quelquefois pire que la langue ; ça détournera bien un peu l'ardeur de ton patriotisme.

— Si les yeux de Marie parlent comme doivent le faire ceux des nobles filles, ils n'éteindront pas mon patriotisme, ils l'élèveront, ils le serviront.... Bonsoir, André.

VI

Quelques instants après cette conversation, les quatre voyageurs étaient étendus autour de leur feu sur des couvertures que les frères Landry avaient prises avec eux. Deux d'entre eux ronflaient

comme des tuyaux d'orgue : c'étaient André et Wagontaga ; Antoine reposait bien aussi, mais il avait des cauchemars ; quoiqu'il eût passé le bras de Jacques autour de son cou pour être plus en sûreté, cela n'empêcha pas qu'il se vit à tout instant dévoré par des monstres tous plus hideux les uns que les autres.

Jacques seul ne put fermer les yeux. Une agitation fiévreuse s'était emparée de son esprit ; ses sens se regimbaient contre les accabllements de la fatigue et du sommeil ; il sentait déjà le bonheur, qui lui avait souri pendant un instant, s'éloigner de lui.

On a pu remarquer, vers la fin de la conversation, une fluctuation singulière dans ses sentiments, des contrastes heurtés, une exaltation extraordinaire. André s'en était aperçu, et il avait tout attribué aux impressions variées du retour ; mais d'autres causes étaient au fond des émotions de Jacques ; un incident, purement fortuit, venait de produire une émotion soudaine dans son esprit : en voici l'histoire.

Après le combat du Condiac, Wagontaga, en fouillant dans les habits du commandant anglais, trouva plusieurs papiers qu'il passa à Jacques. Celui-ci parcourut attentivement ces divers écrits, croyant y trouver quelques renseignements utiles à son gouvernement, mais la plupart étaient insignifiants ; une lettre seulement le frappa, c'était celle que George avait écrite à son frère après le dîner qu'il avait pris chez Marie. La lecture de cette pièce bouffonne l'amusa d'abord. — Tiens, dit-il, les filles de mon village qui invitent les officiers à dîner... qui leur donnent des bouquets, et s'amuse à leur tourner la tête !... Il faut qu'elles soient bien changées depuis mon départ. Mettons ceci en réserve ; si jamais je retourne à Grand-Pré, je serai curieux de connaître celle de mes compatriotes qui donne de si beaux exemples, ainsi que ce monsieur *Coridon* qui fait le Français et se sent des inclinations si peu naturelles à sa race. *Coridon*, c'est là un singulier nom pour un Anglais !... — Et là-dessus, il mit le chiffon dans sa poche sans plus y songer. Comme on ne traduisait pas les *Eglogues* de Virgile, à Grand-Pré, du temps de Jacques, il n'avait pas compris la plaisanterie de George, et il crut tout simplement que ce monsieur *Coridon* était un *esquire* de la plus élégante espèce. De sorte que lorsque André lui parla de son *bon monsieur George*, il n'y fit d'abord que peu d'attention ; mais quand son amis 'écria qu'il avait tué le frère du lieutenant, alors il se prit à penser que le berger *Coridon* et *George Gordon* pourraient bien avoir des relations très-intimes, s'ils n'étaient pas le même individu, ce qui fit naître en lui quelques craintes, assez naturelles, chez un amant absent depuis si long-

temps. Il se rappela la confiance des Landry dans les Anglais, puis les phrases successives d'André : *M. George qui achetait tous les produits de la petite fermière ; M. George qui s'intéressait tant à Marie, qu'il obtiendrait facilement tous les pardons dont son fiancé aurait besoin.* Véritablement, ce bon militaire commença à lui paraître bien extraordinaire, et trop privilégié pour inspirer une grande confiance dans sa protection.

André avait le tort d'être un bon enfant, trop crédule, un de ces frères qui peuvent être excellents quand leurs sœurs en sont à leur premier amour, mais qui deviennent dangereux quand les seconds arrivent. Jacques douta de sa perspicacité ; puis il se rappela qu'à l'époque où le Coridon avait écrit à son frère, il était déjà à la veille d'être adoré, que ses relations avec Marie avaient toujours continué, supposant qu'il fût le même que le Gordon... que celle qui devait ainsi lui donner son culte *était la plus séduisante fille qu'il eût jamais rencontrée.* Or, sa fiancée était bien la plus gracieuse créature de Grand-Pré!... Il savait aussi que les frères de sa fiancée étaient partis sans la prévenir de leur dessein ; peut-être craignaient-ils qu'elle ne s'opposât à leur départ.. Ces considérations enflammèrent peu à peu l'esprit du pauvre Jacques. Cependant, il voulut douter encore ; il n'avait jamais bien remarqué l'adresse de la lettre qu'un trop long séjour dans la poche du militaire avait un peu flétrie. Il se rappelait seulement qu'une seule syllabe du nom était encore bien lisible : c'était la dernière ; or, celle-là termine également *Gordon* et *Coridon* : nouveau motif de doute ; pourquoi n'y aurait-il pas eu dans l'armée anglaise deux Gordon et deux Coridon ? Ces coïncidences ne sont pas rares. Oui. " Mais, pensa Jacques, qu'il se rencontre deux Anglais qui aiment également les Acadiens et les Acadiennes, cela est bien plus inouï."

Toutes ces ambiguïtés de circonstances, tous ces doutes contradictoires avaient retenu jusque là son esprit en suspens ; il n'avait pas osé faire de questions à ses amis, craignant de les offenser. C'eût été peu délicat, en effet, après les démarches des Landry et leurs paroles, de suspecter leur bonne foi et la sincérité de Marie. Aussitôt qu'il vit ses compagnons pris de leur plus lourd sommeil, il se leva, tira la lettre, s'approcha du feu, et après avoir remué quelques tisons, il essaya de déchiffrer le mot de sa terrible énigme. Avec les données qu'il avait déjà, il put facilement constater l'adresse suivante : " A monsieur le capitaine Charles Gordon, en station au fort Lawrence..." Par conséquent, il ne lui restait plus de doute sur l'identité du tendre *berger d'Acadie* et du *bon monsieur George.*

Le caractère de Jacques était naturellement doux ; mais il renfermait un grand fonds de sensibilité joint à des passions élevées et énergiques : les malheurs, les contradictions continuelles de la vie poussent souvent ces natures à la violence ; elles s'insurgent contre les obstacles, elles s'habituent à douter du bien qu'elles ne voient pas, elles soupçonnent du mal aux moindres apparences ; leur imagination malade les pousse au fanatisme de leurs opinions et de leurs vertus, en même temps qu'elle leur exagère les obligations et les devoirs des autres.

— C'est donc bien vrai ! murmura Jacques, en regardant encore le papier ; elle aurait consenti à recevoir les hommages d'un officier anglais, d'un drôle à *sa onzième flamme* ;...et cela, pendant que les conquérants insultent les siens, les pillent, les chassent ;...pendant que nous répandons notre sang pour la France ;... pendant que je souffre toutes les privations de la misère, dans l'espoir d'arracher l'Acadie des mains de ces bourreaux, n'ayant qu'une seule pensée pour soutenir mon courage, celle d'obtenir de Marie la récompense de mes sacrifices et de mes fatigues !... C'est déjà un crime de laisser arriver dans sa maison un pareil fripon, lors même qu'elle aurait repoussé ses assiduités.

Après un moment de contemplation intime, durant lequel il entrevit, dans un rayon céleste, la petite maison blanche de la fermière plus blanche encore, il se reprocha ses soupçons injustes : — Non ! non ! dit-il, c'est impossible ; il n'y a pas de fille à Grand-Pré assez dégradée, assez indigne du nom qu'elle porte pour aller ainsi, méprisant son sang, outrager dans un pareil moment tous les devoirs qu'imposent le cœur et l'honneur, tous les souvenirs, toutes les traditions de gloire de sa race ! Et s'il pouvait se rencontrer une Acadienne assez lâche pour vendre sa main et son amour, ses engagements sacrés, pour la fortune, le nom et la position d'un officier anglais, ce ne pourrait être Marie. Non, elle sait combien je les déteste ; elle était toujours de mon parti quand j'en disais du mal chez les Leblanc... On ne pervertit pas sitôt son caractère et son âme, dans mon pays. Ce bouffon de lieutenant se sera fait illusion sur une simple politesse.

VII

Après ces paroles, Jacques se leva brusquement ; il ne pouvait plus tenir en place et brûlait de partir. Dans son impatience, il s'approcha de Wagontaga et, le poussant rudement, il lui dit :

—Allons! debout! il faut se presser. Puis, lorsqu'il vit le sauvage bien éveillé, il ajouta :

— Maintenant, guerrier des forêts, tends l'oreille comme le chevreuil aux aboiements du chien, et ne perds pas une seule de mes paroles. Tu vas suivre nos pas jusqu'au chemin qui conduit à Grand-Pré; car il faut que tu saches où le prendre... Là, nous nous séparerons et tu te hâteras de retourner à l'embouchure du St. Jean; en retrouvant mes hommes, tu leur diras de ma part de te suivre, et ils te suivront. Vous prendrez alors tous les canots que vous pourrez trouver sur la côte et vous viendrez à force d'avirons comme une volée d'outardes. Rendus dans ce lieu, vous attendrez des ordres; il est possible que j'aie besoin de vous avant la troisième aurore... J'ai parlé: as-tu compris, Wagontaga?

— J'ai compris.

Aussitôt, Jacques essaya de tirer P'tit-Toine et André de leur sommeil; mais les deux frères avaient compté sur un plus long repos; pour les en arracher, le Micmac fut obligé de faire entendre à leurs oreilles deux ou trois cris des plus sinistres de son répertoire. Au premier, P'tit-Toine se trouva lancé sur ses pieds comme par un ressort magique; il avait les yeux vitrés, les paupières tendues, et semblait n'avoir jamais dormi de sa vie. Son frère, moins électrisé par la frayeur, mais un peu hors d'humeur, comme tout brave homme qu'on éveille mal à propos, se récria en voyant son ancien voisin prêt à partir.

— Ah ça! c'est une jolie manière que vous avez là, messieurs, d'annoncer le réveil; vous ne l'introduirez pas à Grand-Pré, j'espère; nos femmes ne goûteront pas ça. Et puis, à quel soleil vous levez-vous donc de l'autre côté de la Baie, pour être sur pied à pareille heure, ici?

— Au soleil de la France, répondit Jacques. Ce soleil-là, André, il brille avant tous les autres, et il nous poursuit de ses rayons jusque sur les domaines de l'Angleterre. Allons, en route!

En même temps, Wagontaga approcha du feu une torche qu'il avait préparée avec de l'écorce de bouleau, et quand il la vit bien enflammée, il la passa à son capitaine, qui, la saisissant, prit aussitôt les devants et s'enfonça rapidement au cœur de la futaie.

Il se rappelait encore parfaitement le pays, et ses compagnons avaient peine à le suivre dans ce labyrinthe de sentiers sauvages qui furent les routes primitives de ces solitudes. Ils marchèrent ainsi durant plusieurs heures, gardant le silence, à la lueur du flambeau qui éclairait au loin les voutes gigantesques et bizarres de la forêt, et projetait en arrière une fumée d'essence embaumée.

André et P'tit-Toine avaient à peine le temps de respirer, peu habitués qu'ils étaient à un pareil exercice. Wagontaga fermait la marche ; de temps en temps, on entendait son tomahawk déchirer le flanc de quelques arbres sur son passage. Le Micmac marquait ainsi le chemin parcouru, pour mieux le retrouver plus tard. A un endroit, la voie leur parut mieux frayée, et les deux Landry jugèrent, après avoir consulté leurs souvenirs, qu'ils devaient être très-près de la Rivière-aux-Canards, qui marquait de ce côté les premiers établissements des Mines. Non loin de là, ils trouvèrent quelques vêtements tombés sur la route : c'étaient de nouveaux indices qu'ils touchaient aux habitations. Après avoir recueilli ces choses, ils hâtèrent le pas ; mais leur regard tomba sur quelques autres objets domestiques qui gisaient par terre. Ce nouvel incident éveilla leur attention ; il leur parut avoir une signification toute particulière ; ils s'arrêtèrent en s'entre-regardant.

— Voilà qui est étrange, dit André ; qui s'amuse à semer ainsi son linge sur les chemins ?...

— C'est une bonne fée, dit P'tit-Toine, qui veut donner à Jacques une occasion de s'habiller plus chrétiennement avant de se montrer à Grand-Pré.

— Quant à moi, interrompit celui-ci, ça m'a bien l'air d'un déménagement forcé qui me rappelle celui des habitants du Condiac ; on trouvait ainsi, en approchant de cette rivière, des pièces d'habillements, des couvertures, que les gens avaient perdus dans leur fuite précipitée.

Dans ce moment, Wagontaga, qui avait continué de marcher, vint frapper sur l'épaule de Jacques en lui faisant signe de se taire, puis il lui montra, dans la direction de la grande route où ils allaient entrer, un point menaçant... Les trois voyageurs se turent, et après avoir prêté l'oreille, ils distinguèrent le bruit de pas qui semblaient s'éloigner. — Ce sont des compatriotes, dit André, qui vont comme nous à Grand-Pré ; ils viennent de perdre ces choses, hâtons-nous de les rejoindre pour les leur rendre, et nous ferons route ensemble. Et sans attendre d'autre réflexion, les deux frères s'élançèrent du côté des inconnus. Jacques, quoique moins confiant, les suivit de près avec son flambeau ; Wagontaga se contenta de les regarder de loin. Il touchait, d'ailleurs, au terme de son voyage, et comme les sauvages n'ont pas l'habitude de se faire de trop longs adieux, il se préparait à tourner de bord aussitôt qu'il aurait touché la lisière de la forêt.

A peine avait-il franchi quelque distance, que P'tit-Toine aperçut vaguement, devant lui, entre le massif de sombre verdure qu'il

venait de quitter et la nappe pâle de la rivière, un groupe de personnes dont quelques-unes étaient à cheval. Dans son premier transport, l'heureux garçon fit retentir l'air d'une exclamation stridente ; les échos avaient à peine répondu, qu'une décharge d'armes à feu répandit une vive lumière dans cette scène nocturne. Jacques sentit sa torche échapper de ses mains, des balles sifflèrent tout autour de lui, et il distingua, à l'éclair de l'explosion, une troupe de soldats anglais. Son premier mouvement fut de voler au secours d'Antoine, qui venait de pousser un cri déchirant. Dégainant son coutelas, il courut en avant, à tout hasard ; les ténèbres lui paraissaient impénétrables depuis la disparition de sa lumière. Dans sa course, il vint tomber dans les rangs ennemis, qu'il croyait plus éloignés.

C'est en vain qu'il fit des efforts inouïs pour se dégager de leurs mains : il frappa d'abord de grands coups, mais sa lame, dirigée à l'aveugle, vint heurter un objet résistant et vola en éclats enflammés. Il ne lui restait plus que ses poings désarmés pour défendre sa vie. Mais les Anglais étaient nombreux ; leurs yeux, plus habitués à l'obscurité, les servaient mieux. En un instant, il se vit enlacé de toute part par vingt bras qui paralysèrent toutes ses forces et l'écrasèrent sur le sol. Il sentit alors la chaleur de son sang qui ruisselait sur sa poitrine par une large blessure, mais ce qu'il sentit surtout, c'est qu'il avait perdu pour jamais la liberté. Accablé sous la masse de ceux qu'il avait entraînés avec lui, il rugit comme le lion du désert que l'étreinte du piège vient d'arrêter dans son élan. — Prisonnier !... murmura-t-il entre ses dents qui grinçaient de rage... prisonnier ! au moment d'arriver... pour une femme inconstante... peut-être... probablement... prisonnier de ses amis les Anglais !...

Après ces paroles, il lui vint un moment de stupeur glacée, comme en ont les forcenés avant les accès de leur furie ; les soldats en profitèrent pour lui lier les mains derrière le dos, et l'attacher ensuite à une longue entrave qui servait à retenir ensemble plusieurs autres malheureux. Il ne sortit de cette crise affreuse qu'au moment où un homme de l'escorte lui administra dans le dos un grand coup de crosse de fusil, pour l'avertir qu'il lui fallait marcher et obéir désormais à d'autres maîtres.

Tout ceci s'était passé si précipitamment que Jacques n'avait pas eu le temps d'analyser les causes de son nouveau malheur ; il s'était senti comme le jouet d'un événement mystérieux, dont les Anglais, son cauchemar, conduisaient la trame infernale. Pourquoi traitait-on ainsi des hommes qui pouvaient être des amis, des concitoyens !... Antoine et André étaient en réalité tout cela. D'où

venaient ces autres captifs qui marchaient à côté de lui?... Ils étaient trop nombreux pour lui laisser croire que c'était ses trois compagnons. Les habitants de la Rivière-aux-Canards avaient-ils subi l'infortune de ceux du Condiac?... Il s'arrêta à cette dernière conjecture ; mais ses amis étaient-ils au milieu d'eux ? Il brûlait d'éclaircir là-dessus son incertitude. Pour y parvenir, il les appela les uns après les autres, à demi voix ; mais il n'entendit répondre que ce soldat, qui parlait si fort avec la crosse de son fusil. *Silence !* cria-t-il, *go on, rascal !*... Jacques comprit que les autres reclus avaient probablement reçu, comme lui, le conseil de se taire, et il ne voulut pas les exposer à d'autres rudesses en leur adressant des questions ; il se résigna donc à attendre le jour pour voir plus clair dans sa situation. Il comprit seulement à certains gémissements, ici, plus étouffés, là, plus aigus, qu'il y avait autour de lui des femmes et des enfants attachés à la même corde.

Pour ceux qui connaissent l'état où en étaient alors les choses en Acadie, à l'arrivée de nos voyageurs, il est aisé de deviner que Jacques était tombé au milieu d'une de ces patrouilles qui pourchassaient dans les champs et les bois les habitants échappés de leurs demeures, au temps de la proclamation de Winslow.

N. B.

(A continuer.)

DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

A PROPOS DE L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

(SUITE ET FIN.)

XX

Je ne crois pas que les défenseurs de la prétendue civilisation moderne viennent de sitôt proposer à l'Eglise de faire des arrangements avec eux. Mais des catholiques *modicæ fidei* ont fait entendre l'accent d'une vive appréhension à l'égard de l'Eglise au sujet de la publication de l'Encyclique. Ils ont dit : " Les souverains, dont la puissance pontificale condamne les prétentions, ne se laisseront pas arracher ce qu'ils regardent comme leurs droits. Loin d'être disposés à favoriser l'autorité papale, ils tenteront de l'affaiblir. On a pu voir, en France surtout, comme l'Encyclique a froissé le pouvoir et ceux qui en sont les serviteurs à toute épreuve. Quoique l'on ait pu dire de la guerre du Sacerdoce et de l'Empire au moyen-âge, elle aura lieu dans notre siècle, qui, au reste, a déjà vu des actes violents se produire ; le glaive du pontife qui a frappé les souverains dans les attributions qu'ils s'arrogent, rencontrera bientôt leur épée, dont la violence brisera le siège papal."

Oui, naturellement ; une lutte doit s'engager, et les symptômes s'en manifestent de toutes parts. De tout temps, d'ailleurs, le pouvoir politique a été porté à voir avec peine une autorité s'élevant à côté de la sienne. A part ces princes des siècles de foi où l'esprit catholique pénétrait la société depuis les plus hauts rangs jusqu'aux plus bas, on rencontre, dans la puissance civile, non-seulement le désir d'une indépendance absolue, même dans l'ordre moral, du contrôle de l'autorité religieuse, mais, de plus, l'ambition d'asservir celle-ci, d'en faire sa propre sujette. La domination enivre, exalte, elle tend à s'élever de plus en plus. Il y a en elle quelque chose de l'esprit du premier des Anges disant, dans sa superbe : " J'établirai mon trône jusque sur les astres de Dieu : " *Super astra Dei exaltabo solium meum*. Ne voyez-vous pas cet orgueil satanique dans ces potentats de Babylone, qui ordonnent d'adorer leur statue sous peine de la fournaise ardente ? Alexandre veut se faire reconnaître comme le fils de Jupiter. A Rome, César est un Dieu qui reçoit tous les honneurs décernés aux habitants de l'Olympe. Le christianisme ne permet plus aux princes de tendre à l'apothéose, mais ils ont aspiré à dominer l'Eglise, et, par elle, à devenir maîtres des consciences. Voyez cette longue suite d'empereurs d'Orient, auteurs ou protecteurs d'hérésie, voulant maîtriser les Conciles et persécuter les Papes qui protestaient contre leurs prétentions. L'Occident a vu aussi des souverains s'arroger le droit de nommer les Vicaires du Christ et de tenir la haute main sur toute l'Eglise. Celle-ci a résisté victorieusement ; mais, dès que son autorité spirituelle a été méconnue en quelque Etat, le pouvoir civil s'en est aussitôt emparé. L'autocrate de Russie et le roi de Prusse sont devenus papes, et la reine d'Angleterre papesse. Elizabeth a imposé des lois religieuses à ses sujets sous peine des plus épouvantables supplices. Aujourd'hui, les ministres de la couronne décident les questions dogmatiques controversées entre les évêques anglicans, et le Parlement accorde des dispenses pour les lois divines. Napoléon a révélé sa jalousie contre l'autorité pontificale par ce mot dit avec un accent de dépit : " Le Pape règne sur les âmes, et moi je ne commande qu'à la matière." Et c'est pour asservir les esprits qu'il a voulu avoir près de lui, sous sa main, le Chef de l'Eglise, dans l'espérance d'en faire l'organe de ses idées, c'est-à-dire, au fond, de remplacer à son égard l'Esprit divin, comme inspirateur des décrets destinés à régir l'Eglise. On sait que cette idée napoléonienne n'est pas perdue.

Ainsi, on le voit, l'Eglise doit être toujours sur ses gardes relativement aux envahissements du pouvoir séculier, et elle a besoin

de maintenir intacts ses droits divins. Au reste, l'indépendance, qu'elle réclame, est toute dans l'intérêt de la liberté des âmes, que l'on voit trop souvent le pouvoir civil chercher à asservir.

XXI

Le divin fondateur de l'Église lui a prédit qu'elle aurait à combattre contre les rois et les princes, mais il l'a aussi assurée de la victoire. Il a dit que quiconque frappe sur cette pierre se brisera : *Qui ceciderit super lapidem istum, confringetur ; super quem vero ceciderit, conteret eum.* Math. 21. 44.

Avez-vous jamais fait attention à cette main de Dieu frappant de la manière la plus sensible les princes ennemis de son Église ? Ce serait une étude historique du plus haut intérêt ; je ne saurais m'y livrer en cette circonstance, je me bornerai à rappeler quelques traits.

J'ai montré Nabuchodonosor se faisant rendre l'hommage de l'adoration due à la divinité. Eh bien ! voyez-vous cet animal à forme étrange, dont la tête et les pieds ressemblent à ceux des oiseaux de proie, et qui, cependant, mange l'herbe des champs comme le bœuf, et vit là avec les bêtes, recevant sur son dos, depuis sept ans, la pluie du ciel ? C'est le roi superbe de Babylone subissant la plus humiliante punition que jamais ait reçue l'orgueil de l'homme. Regardez, à ce magnifique festin, Balthazar complétant l'iniquité de ses pères en profanant les vases sacrés du temple du vrai Dieu ; tout-à-coup, il pâlit ; c'est que des doigts mystérieux écrivent sur le mur de la salle la sentence de mort portée contre lui et son empire, sentence que Cyrus vient exécuter la nuit même. Entendez l'impie Antiochus, l'affreux persécuteur du peuple de Dieu, qui, mourant rongé par les vers, s'écrie : " Il est juste qu'un mortel ne s'attaque pas à son Dieu."

Mais passons aux princes qui se sont déclarés les ennemis de l'Église. Vous connaissez ces dix grandes persécutions des trois premiers siècles, qui ont fait couler le sang de 12 millions de martyrs. Eh bien ! presque tous leurs auteurs ont péri d'une mort où la main vengeresse de la Providence se faisait sentir. Quel a été le bourreau du premier pape ? C'est cet homme qui porte le nom de Néron, l'horreur du genre humain, monstre de cruauté et de débauche, qui, voyant la révolte de ses sujets indignés le menacer de leur vengeance, va se cacher dans la plus misérable retraite, et

finit par se donner la mort. Domitien meurt d'un coup de poignard. Sévère expire dans le désespoir, disant ce mot fameux : " J'ai été tout, et rien ne m'a servi : " *Omnia feci et nihil expedit*. Dèce périt dans la fange d'un marais ; son corps devient la pâture des bêtes et des oiseaux de proie. Valérien, fait prisonnier par le roi de Perse, devient l'esclave et le jouet de son vainqueur, qui le fait incliner pour mettre le pied sur son dos quand il monte à cheval, et ne le fait mettre à mort qu'après plusieurs années d'affreux traitements. Dioclétien, forcé d'abdiquer l'empire, après des jours de douleur et de désespoir, s'ôte la vie par la faim ou le poison. Maximien, chassé de Rome par son fils, est condamné à la mort par son gendre, qu'il avait voulu assassiner. Maxence, vaincu, périt dans le Tibre. Galère expire dans les plus affreuses douleurs, implorant les prières des chrétiens qu'il avait si horriblement persécutés. Maximin, poursuivi par son ennemi, prend un poison qui lui cause, pendant plusieurs jours, d'épouvantables souffrances ; il meurt en croyant voir le Christ irrité contre lui. Julien rétablit le culte des idoles et renouvelle les persécutions. Il se promet l'empire du monde, et, après deux ans de règne, il meurt au combat, frappé d'une main inconnue et faisant entendre ce mot célèbre : " Tu as vaincu, Galiléen."

Les empereurs hérétiques, persécuteurs de l'Eglise, subissent eux aussi les châtimens divins. Constance se voit arracher l'empire par Julien. Valens meurt, brûlé vif dans une chaudière où il s'était réfugié pour éviter d'être pris par ses ennemis.

Je pourrais multiplier les exemples ; ceux-ci me paraissent suffire.

XXII

Il faut remarquer qu'en même temps que le ciel frappe les ennemis du Christ et de son Eglise, il fait éclater sa protection sur ceux qui se montrent dévoués à la religion. Quel règne glorieux que ceux de Constantin et de Théodore, tous deux honorés du surnom de Grand !

J'ajouterai aussi que les peuples ont été comme les princes l'objet des châtimens ou des récompenses du ciel, selon leurs rapports bienveillants ou malveillants à l'égard de l'Eglise.

L'empire romain est tombé : trois siècles de persécutions et l'immoralité qui avait continué à caractériser sa population prise en général, malgré les enseignemens du christianisme, lui ont

mérité ces épouvantables calamités qui ont accompagné sa chute.

L'empire d'Orient dure des siècles, il a quelque splendeur tant qu'il se tient rattaché à Rome ; mais après la séparation, quelle ignoble existence, quelle suite de révolutions de palais, de défaites ignominieuses, de bassesse et de corruption ! Il est demeuré voué à jamais au mépris de la postérité, sous le nom de Bas-Empire.

Voyez maintenant ces hordes barbares qui font irruption au centre et au midi de l'Europe ; pourquoi n'ont-elles pas le même sort ? Les unes qui ont eu pour roi Alaric, Genséric, Attila, Théodéric, Didier, et qui ont fait souffrir l'Eglise, ont passé en détruisant, ne laissant dans l'histoire qu'un souvenir abhorré. Les autres, qui ont reçu la vraie foi avec Clovis, Récarède, Ethelbert et dont la jeunesse a été si dévouée à l'Eglise, sont devenues ces grandes nations qui forment aujourd'hui la chrétienté.

Il est un règne illustre entre tous dans l'histoire par la multiplicité et l'importance des victoires du souverain, l'amour et le respect des peuples à son égard, la paix, l'ordre à l'intérieur, et une prospérité de près d'un demi-siècle : c'est celui de l'empereur avec le nom duquel la grandeur est identifiée, Charlemagne. Eh bien ! c'est le souverain qui a consolidé le pouvoir temporel du Pape, c'est de tous les princes celui qui s'est montré le plus soumis et le plus dévoué à l'Eglise.

Tous les empereurs chrétiens n'ont pas imité Charlemagne. Voyez-vous cette famille des Hauhenstufen, ennemie si acharnée du pouvoir pontifical ? ses membres ont été frappés de l'anathème ecclésiastique. Et voyez ce qu'ils sont devenus. Henri IV, qui, après s'être humilié à Canossa, devant Grégoire VII, avait manqué à tous ses serments au Souverain-Pontife, Henri IV, dépossédé de l'empire par son propre fils, erre de ville en ville, implorant pour subsister une place de chantre dans une église, et meurt dénué de tout, laissant un corps qui pendant cinq ans est privé de la sépulture religieuse. Henri VI, coupable de tant de forfaits, est empoisonné par sa propre épouse. Frédéric Ier, si célèbre sous le nom de Barberousse, lui qui faisait soutenir que c'était une hérésie de nier ses droits à la monarchie universelle, se voit, après les plus humiliantes défaites, obligé de venir demander solennellement pardon de ses injustices à Venise, devant le Pape Alexandre III. Mais la sanction que la Providence donne à l'excommunication, n'a jamais paru plus sensible qu'à l'égard de Frédéric II. Cet empereur si puissant avait prétendu asservir l'Eglise de Dieu, pour asservir par elle tous les royaumes du monde. Il est anathématisé par Innocent IV. En apprenant cette nouvelle, il se met la

couronne sur la tête et dit : “ Elle tient bien ; ce n’est pas la main d’un Pape qui me l’ôtera.” Bientôt, des revers de toutes sortes l’accablent et le pouvoir lui échappe : il meurt étouffé par son fils naturel. Tous ses enfants et les ministres qu’il a employés dans ses violences contre le Pape ont une fin tragique, et sa race s’éteint dans la personne de Conradin, expirant à Naples sur un échafaud.

Je ne veux point faire ici un cours d’histoire. Laissant de côté nombre de faits propres à confirmer l’assertion que nous soutenons, je passe à des événements plus récents.

Combien de temps a duré en France le pouvoir qui a décrété la *constitution civile du clergé* ? Par quoi a été remplacé l’autel renversé par la révolution ? Par un échafaud en permanence sur lequel sont montées des milliers de victimes. La dynastie bourbonnienne, balayée de la France, de l’Espagne, de l’Italie, n’a-t-elle pas expié par là cette tracasserie continuelle qui l’a distinguée à l’égard du pouvoir pontifical ? Croyez-vous que le Joséphisme ait été pour rien dans les cruelles humiliations de l’empire autrichien subies par tant de défaites ? Voyez-vous le premier Napoléon, retenant le chef de l’Eglise prisonnier à Fontainebleau ? Regardez maintenant ; le Pape est rétabli sur son siège, et celui qui était le maître de l’Europe meurt captif sur une île au bout du monde, montrant à la terre, de la manière la plus éclatante, que ce n’est pas en vain que Dieu a prononcé ces paroles : *Nolite tangere Christos meos*.

J’ajouterai encore deux ou trois traits. La faiblesse de Charles X le fait céder à toutes les exigences du parti ennemi de l’Eglise ; la révolution de juillet emporte son trône. Le règne de Louis-Philippe n’est qu’une lutte entre ses prétentions et les droits de l’Eglise. L’archevêque de Paris, celui qui devait être le martyr des barricades, réclamait en faveur de l’autorité ecclésiastique auprès du fils de Philippe—Egalité. Celui-ci s’emporte et s’oublie jusqu’à dire :

— Il ne me serait pas difficile de jeter par terre la mitre d’un évêque.

— Encore moins à Dieu, répondit le prélat, d’abattre une couronne.

Très-peu de temps après, aux journées de février, le diadème royal tombait de la tête de ce roi dont on avait tant vanté la sagesse ; il a pu lui aussi méditer dans l’exil les vengeances du Christ contre les adversaires de son Eglise.

Vous rappelez-vous la parole du ministre de Victor-Emmanuel : “ Dans six mois, nous serons à Rome ? ” Juste six mois après avoir

prononcé ces mots, Cavour était devant le tribunal de Celui dont le Pape est le vicaire.

“ Dans deux ans, a dit ce potentat si prodigue en paroles de respect pour l'Eglise et pour son chef et en actes qui ne donnent de satisfaction qu'à leurs adversaires ; dans deux ans, je retirerai ma protection au représentant de l'autorité divine.” Attendons au 15 septembre 1866.

M. Thiers vient de dire : “ Une collision avec l'Eglise sera toujours pour tout gouvernement régulier un péril et un malheur.” Au même moment, Pie IX, placé à un point de vue plus élevé, disait : “ Celui qui sépare Dieu et la religion de la société civile, en prépare la ruine, et confirme cet oracle des Saintes Ecritures : *Gens et regnum quæ non serviunt tibi, peribunt.* Le peuple et le royaume qui ne vous serviront pas, Seigneur, périront.”

Cette prophétie, accomplie dans le passé, le sera aussi dans l'avenir.

XXIII

La punition des nations coupables, rebelles à l'autorité du Christ et de son Eglise, doit-elle amener un bouleversement général ? Sera-t-elle le résultat de guerres atroces qui déchireront la société ? Ces calamités ne seront-elles que les préludes de la fin des temps ? Un certain nombre d'esprits le pensent.

Pour moi, l'avenir m'apparaît sous un aspect tout différent ; je l'entrevois avec la joie de l'espérance. Je crois, avec les plus illustres défenseurs de la religion de notre siècle, que nous marchons vers une époque de gloire et de triomphe pour l'Eglise, et de bonheur pour l'humanité.

“ Attendez, a dit le comte de Maistre, que l'affinité naturelle entre la science et la religion les réunisse ; alors tout changera de face, l'esprit reprendra sa domination. Pourquoi blâmez-vous les hommes qui s'élancent vers ce majestueux avenir et se font gloire de le deviner ? Voyez, sur les débris du monde social, le doigt de Dieu donnant aux hommes l'espérance ; car Dieu n'efface que pour écrire.”

On sait que le grand publiciste a prédit qu'avant la fin du siècle, la messe se dirait à St. Paul de Londres et à Ste. Sophie de Constantinople. Les conversions si éclatantes des membres les plus distingués de l'église anglicane, le rétablissement de la hiérarchie

catholique, la résidence d'un cardinal dans la capitale de l'empire britannique; d'une autre part, les progrès de l'Eglise dans l'empire ottoman, et la liberté dont elle jouit pour son culte à Constantinople même : tout cela est propre à faire croire à la réalisation de cette prophétie.

Châteaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, a écrit que le christianisme était loin de toucher à son dernier âge; qu'une incarnation nouvelle de l'esprit catholique animerait la société; que, par elle, les ténèbres achèveraient de s'éclaircir, et, tout en prévoyant les obstacles qui pourraient retarder ce temps heureux, il se laisse aller à l'espérance, et, en mourant, il saluait l'aurore du jour nouveau dont il regrettait de ne pouvoir contempler le soleil.

N'avons-nous pas entendu Pie IX lui-même s'écrier : " Que notre esprit et notre bouche bénissent le saint nom du Seigneur, de ce que la foi et la religion sont pleines de vie dans le cœur des peuples, bien loin de s'affaiblir, ainsi que le voudraient ceux qui ne rougissent pas d'affirmer que le temps de la religion catholique est passé; mais leurs désirs pervers et leurs efforts multipliés seront vains?"

Sur quoi donc s'appuient ces espérances que semble démentir l'état de la société ?

XXIV

Après les développements que j'ai donnés sur la question qui fait le sujet de ces articles, il me serait difficile de présenter au long les motifs de mes espérances. Je ne puis offrir que quelques observations rapides.

Il faut encore ici remonter jusqu'aux premiers principes. Dieu a tout créé pour sa plus grande gloire. Il a donné la liberté à l'homme, parce qu'il est incomparablement plus glorifié par une obéissance volontaire que par un hommage forcé. Le mal a résulté de cette liberté; mais le mal même est devenu l'occasion des plus admirables vertus et la cause des plus grands avantages pour les hommes qui le combattent. En même temps, Dieu fait éclater sa justice dans la punition dont il châtie les criminels endurcis, et sa miséricorde dans le pardon qu'il accorde aux coupables repentants.

La terre, objet d'un si grand amour de sa part et comblée de tant de bienfaits de sa main, la terre que le Verbe divin a habitée, arrosée de son sang et sur laquelle il réside sans cesse dans les

tabernacles des autels, ne devait pas, ce semble, être toujours le théâtre des humiliations de Dieu et celui du triomphe de l'esprit du mal. Les hommes qui l'habitent n'ont pas seulement une existence individuelle, qui, commencée en ce séjour, ait à se poursuivre dans une autre vie, où ils auront à recevoir récompense ou justice. Ils ont aussi une existence collective. Dieu a établi la société ; mais l'existence de celle-ci ne doit pas s'étendre au-delà de la carrière terrestre. Dieu n'aurait-il jamais, à cause des crimes qui y dominent, qu'à y être glorifié par l'exercice d'une justice dont les coups sont lents, et même n'apparaissent pas toujours avec cet éclat qui montre à tous son intervention ? Ne verra-t-il jamais son règne advenir sur cette société pour laquelle il a fait tant de merveilles de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté ? Dieu veut être glorifié non-seulement dans chaque homme, mais aussi dans chaque peuple ; il a créé les nations, il en est le roi, il ne cesse de les exhorter à le louer : *Laudate Dominum, omnes gentes, laudate eum omnes populi*. Il est des nations réprouvées qui n'auront sans doute qu'à proclamer sa justice par les châtimens dont il punira leurs égarements ; l'histoire a déjà enregistré dans ses annales ces terribles châtimens divins. Mais en doit-il être ainsi de la plupart des peuples ? La société en général n'aura-t-elle pas à reconnaître l'empire de Dieu et à vivre sous ses lois ?

Maintenant, je présenterai une considération qui ne saurait surprendre quiconque a jamais bien saisi l'essence du christianisme. Dieu veut être glorifié sur la terre par son Verbe fait homme, par Jésus-Christ. Chaque homme doit reconnaître le Christ comme son sauveur et le glorifier par la soumission à sa doctrine, et par une participation mystique à sa vie, sous peine de l'éternelle séparation de Dieu. Mais Jésus-Christ doit aussi régner sur les nations ; elles lui ont été données ; elles sont son héritage, selon la parole sacrée, et elles doivent être régies par lui. Ceci ne veut pas dire qu'il exercera le pouvoir temporel à leur égard immédiatement ou par ses ministres ; il ne s'agit pas de ce qu'on appelle la théocratie. Mais le Christ doit être adoré dans sa divinité, cru dans ses enseignements, obéi dans ses préceptes, servi dans le culte qu'il a établi, par les divers peuples qui habitent la terre ; il a à recevoir, sous ces différents rapports, l'hommage de la société, il ne doit pas être comme non-venu pour celle-ci ; les nations qui la composent doivent le reconnaître et s'acquitter, par les devoirs qu'elles rempliront à son égard, de l'hommage qu'elles doivent à Dieu, qui n'est glorifié que par Jésus-Christ.

Faisons un pas de plus. Jésus-Christ lui-même n'est glorifié que

par l'Eglise, en qui il s'est incorporé, pour ainsi dire, depuis qu'il n'est plus sensiblement parmi les hommes, et qui continue son œuvre d'enseignement et de sanctification. L'Eglise est la dépositaire de toute sa puissance, de toute sa bienveillance envers le monde. Ne régnera-t-elle jamais sur la société, qui pourtant lui a dû ce qu'elle a de civilisation ? Les peuples ne se soumettront-ils donc pas pleinement à son empire ? La regarderont-ils toujours comme une étrangère et une ennemie ? Ne lui sera-t-il pas donné de pouvoir exercer la plénitude de son autorité bienfaisante, et de réaliser, sur un plan incomparablement plus étendu que cela ne s'est vu encore, les desseins de miséricorde que Dieu veut opérer par son entremise ? Si Jésus-Christ est le roi des nations, l'Eglise, son épouse, en est la reine ; elle aussi doit être reconnue, honorée par les peuples, et d'autant plus que ce n'est que par son moyen que le Christ lui-même peut recevoir un hommage qui lui agréé. (1).

XXV

Quelle que soit la force de ces considérations, on ne manquera pas de dire que le triomphe de l'Eglise ne doit avoir lieu qu'au ciel par la gloire des élus qui se sont sanctifiés dans son sein ; que l'autre vie est destinée à être la réparation de celle-ci ; et que si l'on demande à Dieu que son règne arrive, on ne songe guère en faisant cette prière à cet empire parfait de Dieu et de son Christ sur la terre.

Après avoir demandé à Dieu, dans l'Oraison dominicale, que son règne arrive, ne demandera-t-on pas que sa volonté se fasse en la terre comme au ciel ? Cette prière n'est que la suite de la précédente. La volonté de Dieu peut-elle être autre chose que l'établissement, l'extension de son règne ? Et si l'on dit qu'il s'agit du règne de Dieu sur les âmes des individus, je répondrai : si Dieu règne sur les âmes des individus en général, comme la société se compose de ces mêmes individus, il régnera bientôt sur la société toute entière. Eh bien ! maintenant, ne m'est-il pas permis d'espérer ce que nous devons demander, le règne de Dieu sur la terre, c'est-à-dire le règne du Christ, le règne de l'Eglise.

Eh bien ! soit, dira-t-on, mais du moins faut-il exprimer le regret que ce règne ne soit nullement prochain. Hélas ! s'il arrive jamais,

(1) Voir les *Espérances de l'Eglise* du P. Ramière, d'où ces considérations sont empruntées.

il faudra encore une longue attente et une intervention de la justice divine propre à ouvrir les yeux de la société coupable. L'Eglise est depuis trois siècles en butte à la guerre la plus violente et la plus acharnée, et cette guerre est plus vive aujourd'hui que jamais. On a poussé de nos jours jusqu'à l'extrême, l'opposition à toutes les doctrines du christianisme. En fait de religion, on a dit cette horrible blasphème : Dieu, c'est le mal ; en politique : l'ordre, c'est l'anarchie ; en philosophie : l'être, c'est le néant ; en fait de société : la propriété, c'est le vol. Qu'attendre d'un état des esprits où ces principes s'énoncent, se soutiennent, se propagent ?

Qu'attendre ? la fin prochaine d'une telle aberration. On ne peut aller plus loin ; l'égarément intellectuel est à sa dernière limite ; l'aspect du précipice où il va se plonger doit faire jeter le cri qui indique que l'illusion a cessé. La lutte avec la vérité est à son terme, il faut qu'elle finisse. Il y a dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique, il y a la loi de la réaction. Les hommes en général n'aiment pas le mal comme mal, ni l'erreur comme erreur ; le mal les attire parce qu'il se présente à eux sous une apparence trompeuse du bien, et l'erreur les séduit par un faux air de la vérité. Mais quand l'illusion n'est plus possible, alors on s'arrête dans la voie où l'on se trouve perdu. Et comme on ne peut se défendre de vouloir la vérité, on se met à sa recherche avec un esprit beaucoup moins disposé à la méconnaître.

Or l'Eglise est là qui se présente sans cesse avec ses enseignements salutaires. Grâce aux brillantes et solides apologies dont elle a été l'objet dans notre siècle, les esprits seront bientôt convaincus que par la sublimité de ses dogmes, elle favorise au plus haut degré la dignité humaine, qu'elle aide, développe, accroît la force de la raison, qu'elle répand partout les lumières, qu'elle seule donne une base à la liberté morale refusée par le protestantisme, le matérialisme, le panthéisme. On sentira aussi que par ses enseignements opposés au despotisme et à l'anarchie, elle favorise la liberté dont on l'a déclarée si longtemps l'ennemie, en même temps qu'elle fait reposer sur un fondement solide l'autorité nécessaire à l'ordre social. Son admirable doctrine de la charité montrera qu'elle seule peut réaliser dans un sens raisonnable les tendances du siècle à l'égalité, à la fraternité, à l'esprit d'association, à l'union des peuples.

Tout tend à l'unité. Mais l'Eglise, qui est une, peut seule la réaliser. N'avez-vous pas observé qu'elle-même a montré en nos jours une unité plus marquée que jamais ? Il n'y a point en elle de changement dogmatique, en ce sens qu'elle ait admis comme vrai ce

qu'elle aurait regardé d'abord comme faux. Mais il est des doctrines qui partageaient les esprits et qui aujourd'hui les avaient tous réunis dans une croyance commune ; je ne parle pas seulement du dogme de l'Immaculée Conception, qu'elle a défini explicitement, mais encore d'autres questions qui n'excitent plus aujourd'hui la controverse dont elles ont été l'objet, entre autres celle de l'infaillibilité du Pape, que nul catholique ne contesterait aujourd'hui. Il y avait aussi nombre de questions morales qui divisaient les théologiens, et que l'enseignement de St. Alphonse de Liguori, autorisé par l'Eglise, met aujourd'hui hors de discussion. De toutes parts on recourt à l'unité dans la discipline et la liturgie. L'enseignement philosophique des écoles, ce fort de divisions intellectuelles, semble marcher à grands pas vers une unité qui sera une des grandes merveilles de l'esprit humain, et cela par suite de l'adoption des doctrines de St. Thomas.

Et puis, ne sent-on pas dans les cœurs vraiment catholiques une union de sympathie, d'amour pour l'Eglise et pour son Chef plus marquée qu'à une autre époque du catholicisme ? D'une autre part, voyez l'expansion extraordinaire de l'Eglise dans laquelle le zèle apparaît aujourd'hui aussi ardent, aussi efficace qu'aux temps apostoliques. Partout il y a d'admirables fondations en faveur de l'éducation ou de la charité ; les ordres religieux se multiplient avec une étonnante fécondité, on parle contre eux et l'on subit de toutes parts leur influence. De nombreux missionnaires s'en vont évangéliser toutes les contrées connues ; il n'est pas d'île éloignée où la croix ne brille ; la Chine semble être une moisson qui n'attend qu'un plus grand nombre de travailleurs, et le Japon voit s'élever des autels au Christ dont naguère il exigeait qu'on foulât l'image aux pieds.

Voulez-vous avoir une idée des progrès du catholicisme depuis moins de vingt ans ? Le Pape actuel a érigé 117 évêchés nouveaux dans le monde ! Ne voyez-vous pas d'ailleurs que les découvertes admirables de la science qui rendent les communications si rapides et si faciles, favorisent extraordinairement la propagation du catholicisme et étendent le règne de l'Eglise ?

XXVI

Les considérations que j'ai présentées pourraient être appuyées sur certains passages des prophéties auxquelles, suivant nombre de commentateurs, on ne peut donner qu'une explication forcée, s'il ne

s'entendent pas d'un triomphe éclatant de l'Eglise sur la société en général. Ceci favoriserait l'opinion des deux illustres écrivains qui ont déjà été cités. La société chrétienne n'est encore qu'à sa jeunesse, a dit quelque part le comte de Maistre ; et Châteaubriand a cru qu'il n'y avait encore qu'une petite partie de la mission évangélique qui fût accomplie.

Maintenant, que nous touchions à la réalisation des espérances qui ont été exprimées, des voix prophétiques le déclarent. On connaît la prédiction de ce saint du dernier siècle, le B. Léonard de Port-Maurice, annonçant une ère de paix et de gloire pour l'Eglise à la suite de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception. Plusieurs révélations récentes, dont l'authenticité et la véracité ne semblent guères douteuses à raison des miracles qui les ont accompagnées, favorisent l'espoir dont nous nous berçons. Je ne sais si vous avez entendu parler de cette femme dont la cause de la béatification s'agit en ce moment, la vénérable Anne-Marie Saïgi ; elle est morte à Rome il y a 25 ans à peu près. Pendant plus de 30 ans elle a prédit tous les événements qui ont le plus intéressé l'Eglise dans notre siècle. Les Papes, les Cardinaux, les princes, les ambassadeurs l'ont souvent consultée. Elle a annoncé, plusieurs années d'avance, la dernière révolution de Rome, l'exil et le rétablissement de Pie IX. Eh bien ! elle a prédit dans les termes les plus clairs un triomphe tout prochain de l'Eglise qui fera la stupéfaction du monde, la conversion de plusieurs grandes nations, et aussi d'éclatants châtiments de Dieu. C'est une de ces révélations mal entendues qui a donné lieu à cette frayeur qui s'est fait sentir chez une partie du peuple l'année dernière.

J'entends dire : " Encore des sybilles. Mais qui peut prendre au sérieux leurs rêvés ? "

Le monde a cru aux prédictions des sybilles antiques, cette fois a-t-elle été trompée ? Virgile a-t-il eu raison de dire : *Ultima Cumaci venit jam carminis actas Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo ?* N'entendez-vous pas chaque jour l'Eglise les mettre au rang du Roi Prophète : *Teste David cum Sybilla ?*

Tous les grands événements de l'histoire, surtout ceux de l'ordre religieux, ont été prédits. Et à part ces prophéties des livres saints, qui devaient être une des preuves les plus éclatantes du Christianisme, ces prédictions ont été faites le plus souvent par des femmes, des vierges particulièrement. Si le paganisme a eu ses pythies redisant les paroles de l'esprit de mensonge, le Christianisme a eu nombre de saints dont les révélations confirmées par les événements ont montré l'inspiration divine.

Ste. Ildegarde, si célèbre par ses révélations, a fait des prédictions qui s'étendent jusqu'à notre époque et annoncent pour des jours prochains le triomphe de l'Eglise.

Moi, je ne refuse pas ma confiance aux paroles prophétiques des saints et des saintes. Et voilà pourquoi, à l'aspect des destinées glorieuses de l'Eglise qu'elles nous prédisent, je redis avec le poète :

Aspice venturo lætentur ut omnia sæclo.

Je ne vois que bonheur au prochain avenir.

Je sais que l'on peut dire que l'Evangile prédit une lutte continue entre le bien et le mal, et annonce à l'Eglise des persécutions et des combats. On peut objecter d'ailleurs que l'opinion soutenue en faveur du triomphe général du Christ sur la terre se rapproche de l'erreur des Millenaires que l'Eglise a formellement condamnée. L'erreur des Millenaires, qui s'appuyaient sur une fausse interprétation d'un texte de l'Apocalypse, consistait à croire à un avènement de Jésus-Christ sur la terre pour y exercer avec les saints la souveraineté spirituelle et temporelle pendant mille ans. L'opinion que je soutiens consiste à espérer la réunion simultanée des diverses nations dans une soumission commune à l'Eglise, et à attendre de la doctrine évangélique des fruits incomparablement plus abondants que ceux qui ont été produits jusqu'à nos jours. Ceci n'exclut pas les tentatives, plus ou moins partiellement couronnées de succès, de l'esprit du mal pour troubler la société et par là même donner à la vérité et à la vertu des victoires continues. Dans quelles limites l'action du mal sera-t-elle resserrée ? Combien de temps durera ce grand ordre de siècles : *Magnus sæclorum ordo* ? Nul ne saurait le dire. Mais lorsque le mal, longtemps contenu, prévaudra, alors les plus grandes calamités se feront sentir à la terre, et ce sera la fin des temps.

XXVII

On peut dire : A quoi peut servir le soutien d'une opinion de cette sorte, qui, après tout, n'est qu'une simple conjecture ?

Une simple conjecture ! Non pas, certes ; pour un grand nombre d'esprits catholiques, et des plus éclairés, elle est pour eux presque une certitude. Elle est l'âme de cette immense association qui vient de s'organiser pour réaliser cette espérance et qui déjà couvre toute la terre, je veux dire l'*Apostolat de la Prière*. Vous me deman-

derez à quoi cela sert ? je réponds : à donner l'espérance. Eh bien ! l'espérance de la victoire, c'est ce qui anime au combat. Je ne conçois pas que l'on puisse lutter avec courage quand on n'a devant soi que la crainte de malheurs et de troubles. Sans doute, on demeure persuadé, comme catholique, que l'Eglise ne périra point ; mais si on est désolé de son état ; si, au lieu de croire à son triomphe prochain, on craint des persécutions plus grandes, des défections plus nombreuses, alors le cœur se resserre, et souvent, au lieu de lutter, on se laisse aller à de vaines désolations. Et ces assertions souvent répétées : la foi s'en va—le mal triomphe,—la fin du monde approche,—nous n'avons plus qu'à attendre un affaiblissement croissant dans l'ordre religieux et moral, et le commencement des vengeances divines sur la terre coupable ;—ces accents de découragement, ils réjouissent les ennemis de la religion, ils leur font voir le succès de leurs efforts et ils les animent à des attaques plus violentes contre l'Eglise.

Encore une fois, il faut espérer pour combattre et pour vaincre. Vous rappelez-vous le mot de ce jeune héros qui s'apprête à la conquête de l'Asie ? Il a tout distribué à ses amis et à ses officiers ; on lui demande :—Que vous réservez-vous à vous-même ?—L'espérance, répond-il. Il part, la victoire le suit, et bientôt tout l'Orient est à ses pieds. L'espérance, c'est l'arme des conquérants ; c'est celle de l'Eglise appelée à dominer le monde. D'ailleurs, l'espérance, elle se trouve nécessairement attachée à la cause même que nous défendons, c'est-à-dire, à la vérité.

La vérité triomphe toujours quand elle est bien connue ; car elle satisfait l'intelligence, qui est faite pour elle. Mais il faut savoir l'exposer, la faire voir dans son éclat et la soutenir avec courage et constance. Quand elle est placée au grand jour en face de l'erreur, celle-ci s'enfuit comme les ténèbres en face de la lumière. La parole sacrée l'a dit : *Toute vérité connue, manifestée, c'est une lumière : Omne quod manifestum est, lumen est.*

XXVIII

La vérité ne demande qu'à être exposée et regardée pour dominer sur les intelligences. Mais elle est souvent cachée ; c'est par une étude sérieuse qu'on la trouve ; cela a déjà été observé, et d'ailleurs cette discussion l'a fait voir. Toutes les grandes questions sociales touchent à la religion. La doctrine catholique doit donc être l'objet

d'une étude approfondie par quiconque ne veut pas être étranger au mouvement intellectuel de la société. Nulle part ailleurs l'avidité de l'esprit humain ne trouve une si douce, une si complète satisfaction. Le bonheur de connaître la vérité compense bien la fièvre qu'on se donne pour arriver jusqu'à elle. Mais la vérité connue, il ne faut pas en jouir pour soi seul, il faut la montrer aux autres, la soutenir, la défendre, et ne jamais permettre à une erreur quelconque de venir l'altérer en face de soi. Il n'est pas un point de la doctrine catholique qui n'ait été parfaitement justifié, pas une objection contre le dogme, la morale, les institutions de l'Eglise qui n'ait été réfutée. Avec un peu d'étude, on trouve une réponse à tout.

Pour étudier la vérité, il faut de la bonne volonté. Tout travail est une contrainte, une violence qu'on s'impose, on a besoin de courage pour s'y livrer. Mais il en faut encore bien plus pour défendre la vérité contre les nombreuses attaques dont elle est l'objet. L'espérance de la victoire nous animera...

Que notre père commun, le Chef de notre grande société chrétienne dont nous avons à défendre la doctrine, soit non-seulement notre docteur, mais aussi notre modèle. Il a vu les plus grandes erreurs dominer une partie de la société, il a compris que son devoir ne lui permettait pas de les tolérer; il est monté dans sa chaire infailible et il a proclamé la vérité aux hommes. Il a senti quels orages le souffle de sa voix allait amonceler contre son siège. Mais peu de temps après la publication de l'Encyclique, au jour anniversaire de Celui où les anges, annonçant la naissance du Sauveur du monde, ont dit : "Gloire à Dieu dans le ciel et sur la terre, et paix aux hommes de bonne volonté," au jour de Noël, Pie IX, s'adressant au Sacré-Collège qui l'entourait, a dit : "Le triomphe de la vérité et de la justice est proche; j'espère en voir le commencement, alors je pourrai dire : *Nunc dimittis*."

Nous avons tous à conserver, à propager la vérité que nous avons reçue. Transmettons aux autres, dans toute sa pureté salubre, cet ensemble de doctrines qui font notre vie intellectuelle. Tout homme, dans son passage terrestre, a une action quelconque à exercer sur les autres, et d'autant plus grande qu'il a reçu une éducation plus développée.

Qu'il prenne garde d'être un apôtre de l'erreur. Toute doctrine fautive est une cause de malheurs pour celui qui la reçoit, et charge d'une terrible responsabilité celui qui l'enseigne. Ayons peur de l'erreur, tout le mal vient d'elle. Pleins de courage et animés du noble espoir d'étendre la sphère du bien dont elle est le principe,

défendons, propageons la vérité, dont nous avons à saluer le triomphe dans un avenir prochain.

Au dernier jour de notre carrière terrestre, à ce moment où l'homme doit se recueillir pour se demander quelle part de bien il a apporté à la société dont il a été membre, puisse chacun de nous se dire : j'ai toujours respecté la vérité, et, selon la mesure de mes forces, j'ai défendu ses droits et contribué à en répandre l'influence salutaire.

Ce sera alors, à l'égard de notre existence passée, un bien doux souvenir ; ce sera, pour le mystérieux avenir où nous avons à entrer, une bien forte espérance.

J. S. RAYMOND, P^{re}.

FIN.

ERRATA DE LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE. — Page 739, 2^{de} ligne, au lieu de *le simple élève*, lisez *le simple clerc*.

Page 740, au lieu de *pour ce qu'il s'agit*, lisez *lorsqu'il s'agit*.

ERRATA DE LA LIVRAISON DE JANVIER. — Page 51, vers la fin, au lieu de *si vous le laissez*, lisez *si vous la laissez*.

Même page, dernière ligne, au lieu de *ce qui fait*, lisez *ce que fait*.

Page 56, première ligne, il faut un tiret (—) après *monde*.

Même page, au lieu de *petitis*, lisez *petatis*.

RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE LES

ÉTATS-UNIS ET LE CANADA.

ÉTUDE HISTORIQUE. ¹

(FIN.)

III

Les questions commerciales s'imposaient alors à la considération des gouvernements d'une manière beaucoup plus impérieuse qu'un demi-siècle auparavant. La grande découverte de Fulton avait opéré une révolution dans le commerce et la navigation. Les États naissants de l'Ouest commençaient à se signaler par leur prodigieuse production de céréales. La lutte commençait en Angleterre entre les adeptes du libre échange et les partisans de la protection. En un mot, le peuple anglais, aussi bien que le peuple américain, était entraîné par un élan irrésistible vers des transactions commerciales plus étendues. Une nouvelle puissance, toute de paix et de civilisation, était créée par le génie d'un homme.

Le premier bateau à vapeur, je crois, qui ait navigué dans les eaux américaines est le *Walk in the water*, qui, dans l'été de 1819, fit un voyage de plaisir de Buffalo à Mackinaw. Ce voyage eut

¹ Voir livraison de décembre dernier.

alors beaucoup de retentissement dans toute l'Amérique, si l'on en juge par le passage suivant d'un journal de Montréal du 15 mai de cette année 1819 : " L'agile bateau à vapeur *Walk in the water* (promenade sur l'eau) doit faire prochainement un voyage de Buffalo, sur le lac Erié, à Michilimackinac, sur le lac Huron, pour le transport de ceux qui désireront y aller. Ce voyage, qui rappelle par son caractère héroïque la fameuse expédition des Argonautes, excite vivement l'intérêt." Avant cela, cependant, il avait été question de bateau à vapeur. Ainsi la *Gazette* du Haut-Canada, du 17 juin 1817, annonce en ces termes l'apparition prochaine de quelques bateaux : " On construit en ce moment à Prescott, dit-elle, un petit bateau à vapeur destiné à voyager entre ce port et Kingston, et un autre est en construction à Ernest-Town pour le service de la baie de Quinté. On dit aussi que des bateaux se construisent sur le lac Erié." Parmi ces derniers se trouvait sans doute " l'agile *Walk in the water*," qui conquit dans la suite une si belle réputation. Tels sont les premiers essais de navigation à vapeur venus un siècle et demi après le voyage, en quelque sorte légendaire, de La Salle avec son *Griffon* sur les lacs Erié, Huron et Michigan. C'est aussi en 1819 que s'ouvrit une ligne régulière de bateaux à vapeur entre Montréal et Ottawa.

Les législatures coloniales n'étaient point sans ressentir cette puissante impulsion, qu'une ère de paix venait de donner à toutes les branches de commerce et d'industrie. Mais le Canada, toujours rivé à la politique commerciale de l'Angleterre, ne pouvait qu'en subir les conséquences en en suivant les diverses phases. Le commerce direct entre les Etats-Unis et le Canada ne se faisait que sous les rigoureuses prescriptions des traités de 1815. De temps à autre, cependant, les deux parties se relâchaient quelque peu de cette rigueur pour certains ports désignés ; mais alors, des deux côtés, on paraissait craindre jusqu'à l'ombre du libre intercourse. Les Américains voulaient la liberté sur le St-Laurent, parce que tout y était à leur avantage et qu'ils empiétaient sur nous ; chez eux, ils auraient bien eu soin de ne pas faire de telles concessions. Encore aujourd'hui, nous sommes exclus du seul débouché vers la mer qu'ils aient à partir des grands lacs qui servent de frontière aux deux pays. A cette époque, ils ne l'avaient point, ce débouché ; ce n'est qu'après mille instances infructueuses auprès du gouvernement britannique, pour obtenir la libre navigation du St-Laurent, qu'ils se décidèrent à creuser le canal Erié d'une longueur de 363 milles, et qui leur a coûté près de huit millions de dollars. C'était le seul moyen de passer par leur territoire les riches produits de l'Ouest ; c'était aussi le seul moyen de faire New-York ce qu'il est

devenu : le premier port de mer de l'Amérique et l'une des principales villes du monde.

Pendant ce temps-là, le Canada était loin de rester inactif. Malgré toutes les entraves mises à son développement par une métropole exigeante, il ne reculait point devant des entreprises que l'on peut appeler gigantesques, si l'on tient compte des moyens alors à sa disposition. Le St.-Laurent, il est bien vrai, offrait, dès l'origine, une magnifique voie de communication ; mais des obstacles, créés par la nature, en rendaient la navigation difficile et même impossible en plus d'un endroit, excepté pour les petits bateaux plats, qui seuls pouvaient y passer sans crainte. Il s'agissait de faire disparaître ces obstacles ou d'y obvier d'une manière quelconque. Le Canada, on ne saurait trop le répéter, se mit à l'œuvre avec un courage et une abnégation dignes d'être mieux récompensés. Le canal Welland qui réunit le lac Erié au lac Ontario, le canal Rideau construit par les autorités militaires dans le but de relier Kingston et sa forteresse à l'Ottawa, et le canal Lachine ordonné par la législature du Bas-Canada, sont autant de grands travaux qui remontent au-delà de 1830. On comprenait déjà l'avantage qu'il y aurait à attirer de ce côté-ci une partie du commerce des lacs. La rapidité avec laquelle se peuplaient les bords de ces lacs était bien, en effet, plus que suffisante pour éveiller l'attention publique sur l'avenir fortuné qui leur était réservé.

C'est en 1825 que fut terminé le canal Erié. L'année suivante, des bateaux à vapeur sillonnaient le lac Michigan, et en 1833, Chicago fut pour la première fois visité par un de ces bateaux. On voit par là combien a été prodigieusement rapide la prospérité de cette ville, qui n'était rien à cette époque, et qui est aujourd'hui la riche, la puissante métropole de cette belle et fertile région de l'Ouest. Au demeurant, la prospérité de Chicago est en quelque sorte le résumé de la prospérité de cette région toute entière. En 1830, Chicago était, au milieu d'une vaste solitude, un comptoir presque désert, servant aux négociants qui faisaient la traite avec les sauvages des environs. Le recensement officiel fait en cette année porte le chiffre de la population à 70 âmes. Le premier blé exporté de cette place, destinée à en fournir tant à toutes les parties du monde, le fut en 1838, et encore n'en fût-il exporté cette année-là que 78 minots. L'exportation de céréales ne commença qu'en 1847, et celle de la fleur quelques années plus tard. Quant aux provisions, il n'en fut exporté qu'en 1835. Tels furent les débuts à la fois modestes et récents de cette cité aujourd'hui si florissante. En fait de céréales, 47,124,000 minots ont été expédiés de Chicago durant

1864, et en fait de bétail, durant la même période, 760,514 porcs et 92,459 bêtes à corne ont été embarqués à bord des navires de commerce. Cela, qu'on veuille bien le remarquer, se faisait au plus fort du dérangement causé par la guerre civile, qui, pendant quatre ans, ravagea l'Union américaine, ruina plusieurs branches de son industrie, et aurait assurément paralysé son commerce d'exportation si ce commerce eût pu être paralysé ; mais il a montré dans cette circonstance qu'il était doué d'une vitalité capable de résister aux plus fortes crises.

Voilà comment ont grandi, favorisées par la nature, ces puissantes cités de l'Ouest. Si un succès aussi éclatant n'a point couronné les efforts tentés de ce côté-ci de la ligne 45e, ils n'en sont pas moins dignes de nos éloges et de notre reconnaissance. Nos canaux, au dire des connaisseurs, sont les plus beaux et les moins incomplets peut-être qu'il y ait au monde, et, ne l'oublions jamais, nous les devons à la sage prévoyance et à la généreuse abnégation de nos pères, qui ne reculèrent point devant les sacrifices sans nombre qu'exigeaient d'eux des entreprises aussi dispendieuses. Sans nos canaux, sans nos communications améliorées, notre commerce n'aurait jamais pu probablement se relever du coup terrible que lui porta la soudaine adoption, par la Grande-Bretagne, des doctrines du libre-échange. Si, même avec ces ressources, il échappa très-difficilement à une ruine complète, que serait-il donc advenu sans elle ? Mais gardons-nous d'anticiper sur les événements ; ils viendront au fur et à mesure que nous avancerons.

Ces améliorations dans notre système de navigation intérieure et dans celui des Etats-Unis, amenèrent un léger relâchement dans la politique de restriction jusque là systématiquement suivie par les deux pays. La convention que M. Lowe, ministre du président Jackson, parvint à conclure à Londres en 1830, fut un pas timide vers des rapports commerciaux plus en harmonie avec nos propres besoins et ceux des Etats-Unis. Quand on songe que c'est à cette politique indigne de peuples qui se disent amis de la liberté que l'on veut nous ramener, on est étonné de voir jusqu'à quel point les passions mauvaises peuvent aveugler certains hommes, même lorsque ces hommes sont placés à la tête de l'administration d'un puissant Etat, et sont pour cela sensés être mieux éclairés sur les intérêts qui leur sont confiés.

IV

Chose infiniment regrettable, l'insurrection de 1837-38, en jetant le pays dans les bouleversements politiques et dans la guerre civile, n'eut pas seulement pour effet de paralyser notre commerce, mais elle fut encore cause que toutes les améliorations intérieures furent suspendues pendant plusieurs années. Ce n'est qu'en 1841, sous l'Union du Haut et du Bas-Canada, que le gouvernement métropolitain, se rendant aux instances pressantes de lord Sydenham, donna ses garanties à un emprunt de \$1,500,000, destiné à faire continuer les travaux d'élargissement du canal Welland et le creusement des canaux du St-Laurent. Ces travaux, poussés avec vigueur, étaient à peu près terminés en 1846, quand vint le moment critique ; des vaisseaux de 800 tonneaux pouvaient se rendre par la voie du St-Laurent jusqu'au fond du lac Ontario, et ceux de 400 pouvaient, de plus, passer le canal Welland et parcourir les lacs Erié, Huron et Michigan.

Une libéralité de la Grande-Bretagne envers le Canada qu'il ne faut pas oublier, car on en compte trop peu dans notre histoire, c'est l'acte de 1843, qui met le blé américain moulu en Canada sur le même pied que les produits coloniaux dans les marchés anglais, donnant ainsi un avantage signalé au commerce avec les Etats-Unis par l'intermédiaire du Canada.

Toutefois, si l'Angleterre nous tenait alors dans une étroite dépendance, il faut avouer au moins qu'elle nous offrait quelque compensation ; si, par ses principes prohibitifs, elle nous éloignait de tous les ports étrangers, en revanche elle nous ouvrait les siens en nous conférant d'importants privilèges. Mais ces privilèges ne durèrent pas toujours. Obéissant à l'impulsion donnée par ses premiers hommes d'Etat, l'Angleterre rompit en visière avec les anciennes traditions du système prohibitif et protecteur, et adopta graduellement les nouvelles théories économiques qui ont fait alors sa gloire, et qui font aujourd'hui sa richesse et sa puissance. La lutte entre les partisans de l'usage établi et les adeptes des doctrines inexpérimentées fut longue, difficile, et aussi opiniâtre d'un côté que vive et acharnée de l'autre. Les scrupuleux défenseurs d'une coutume séculaire n'étaient guère moins habiles que ceux qui cherchaient à la battre en brèche à l'aide d'idées plus ou moins bien conçues, qui n'avaient pas encore fait preuve d'une utilité pratique, et qui, après tout, pouvaient, comme tant d'autres idées

caressées avec non moins d'amour, n'être que de chimériques espérances. La lutte entre ces deux principes remonte assez haut dans l'histoire d'Angleterre. Après les grandes guerres soutenues contre le conquérant de l'Europe, la situation de l'industrie anglaise se trouva altérée considérablement. Ces guerres interminables et dispendieuses avaient, depuis 1793, triplé ses charges envers l'Etat. Elle était obligée de subvenir presque seule à un budget de 1500 millions. Depuis la chute de Napoléon et la paix de Vienne jusqu'à l'avènement de George IV, les périls de cette situation anormale se manifestèrent par des crises commerciales, qui eurent un contre-coup politique immédiat dans l'agitation des populations ouvrières. C'est alors que plusieurs des principaux hommes d'Etat anglais portèrent leur attention vers les idées qui avaient servi de base à la politique de Walpole et de Pitt, et c'est alors aussi que l'on reconnut la nécessité de soulager l'industrie par des remaniements de tarif. Les premières victimes du mal, les manufacturiers et les négociants, furent naturellement les premiers à voir ce mal et à signaler le remède. Un homme bien connu en Canada par les fréquentes relations de divers genres qu'il a eues avec nous, M. Alexander Baring, depuis lord Ashburton, ouvrit le feu entre les combattants, en 1820, en présentant à la Chambre des Communes une pétition du haut commerce de Londres, formulant en termes très-remarquables le symbole économique auquel l'industrie et le commerce anglais devaient se rallier quelques années plus tard. Cette pétition allait droit au vif de la question si chaudement débattue dans la suite, en posant les principes suivants :

“ L'affranchissement de toute restriction doit donner la plus grande extension au commerce extérieur, et imprimer la meilleure direction possible au capital et à l'industrie de ce pays.

“ La maxime que suit chaque négociant dans ses affaires privées : acheter dans le marché le moins cher et vendre dans celui où le prix est le plus élevé, doit être strictement appliquée au commerce de la nation toute entière.

“ Une politique fondée sur ces principes ferait du commerce du monde un échange d'avantages mutuels, et répandrait parmi les habitants de chaque contrée un accroissement de richesse et de bien-être.”

Tels sont les principes qui, après avoir été soumis au choc d'une discussion qui se renouvela, pendant un quart de siècle, à presque toutes les réunions du Parlement, furent adoptés finalement dans toute leur plénitude et triomphèrent des préjugés et des répugnances instinctives des uns aussi bien que des intérêts froissés

des autres. Ces principes reçurent surtout une confirmation éclatante au commencement de 1846, lorsque sir Robert Peel, pressé de toutes parts, fut obligé de céder devant les flots toujours montant de l'opinion publique et proposa le rappel des lois sur les céréales.

Quand on veut se rendre compte de l'adoption de cette nouvelle politique, il ne faut pas se faire illusion sur les mobiles qui l'ont suggérée. En se prononçant d'une manière aussi formelle qu'il l'a fait en faveur de l'abaissement des droits de douane, le peuple anglais n'a pas entendu travailler pour l'application désintéressée d'abstraites théories. En réalité, il a travaillé au nom des grandes et solidaires nécessités qui dominent sa situation économique. Le succès de l'industrie venant en première ligne dans la politique anglaise, il faut lui permettre d'acheter sur le marché le moins cher, c'est-à-dire le moins grevées de taxes possible, les matières brutes et les articles de grande consommation. De plus, il faut créer des débouchés nouveaux pour les productions nationales et favoriser en même temps l'importation des marchandises étrangères. Remarquons cependant qu'en établissant cet échange facile, on sacrifie, on étouffe les productions indigènes qui ne peuvent soutenir la concurrence étrangère. De là naquirent ces luttes ardentes entre les intérêts manufacturier, commercial et maritime d'un côté, et l'intérêt agricole de l'autre, au sujet des lois sur les céréales. Mais dans un pays aussi essentiellement industriel que l'Angleterre, pour faire des bénéfices il faut vendre beaucoup au dehors ; c'est un besoin qu'il importe de satisfaire, même au prix de quelques productions nationales d'une moindre valeur. C'est là et là seulement qu'il faut chercher la raison pour laquelle l'Angleterre s'est emparée, depuis bientôt vingt ans, des nouvelles théories commerciales, et les a exploitées à son unique profit, en faisant semblant d'y faire participer toutes les nations du globe.

Ces explications sont un peu longues peut-être, mais elles étaient nécessaires ; ce coup d'œil rétrospectif m'a mené plus loin que je ne le voulais, mais il fallait ce retour sur le passé pour bien comprendre dans quelle position et dans quel but l'Angleterre avait eu recours à une nouvelle politique commerciale, complètement différente de celle qu'elle avait suivie jusque-là.

Ce triomphe des partisans de l'abaissement des tarifs marqua le commencement d'une ère nouvelle dans nos relations avec la métropole. L'adoption des résolutions de Sir Robert Peel pour la suppression des droits sur les céréales créa dans toutes les colonies anglaises une sensation profonde ; en Canada surtout, les hommes d'affaires et les hommes politiques éprouvèrent un

étonnement mêlé d'une consternation qu'ils n'osaient pas trop s'avouer à eux-mêmes. On peut dire que cette loi de 1846 opéra une révolution en Canada, révolution qui n'aurait pas été rendue plus complète par un bouleversement violent de nos institutions politiques. Jusque-là, on l'a dit et répété très-souvent, notre destinée avait été sous tous les rapports, et particulièrement sous le rapport commercial, étroitement liée à celle de la métropole. C'est elle qui réglait notre commerce, comme elle s'en était réservé le droit par l'acte de 1778, ou mieux c'est elle qui l'accaparaient en nous fermant toutes les autres issues. Nos marchés, vassaux de la législation douanière de la Grande-Bretagne, avaient à en subir tous les caprices et toutes les influences. Mais en revanche, l'Angleterre nous ouvrait ses marchés, nous offrait, presque sur un pied d'égalité avec les habitants du royaume-uni, la clientèle de ses quinze ou vingt millions d'âmes. Avec la loi de 1846, tous ces avantages disparaissaient. La métropole nous retirait sa protection sur ses propres marchés, lorsque l'égoïsme de sa législation était cause que ceux des autres nations nous étaient fermés.

Il y eut alors, il serait inutile de le nier, un moment de malaise alarmante en Canada. On s'était figuré jusqu'alors qu'il était de l'essence d'une colonie d'être protégé commercialement par la mère-patrie, et l'acte de 1846 venait dire au Canada qu'il n'avait aucun titre à cette protection, et brisait ainsi les liens les plus forts qui puissent unir deux pays. Les Canadiens, cependant, ne tardèrent pas à se rendre compte de leur nouvelle position. Ils comprirent que si l'Angleterre les abandonnait, il était de leur avantage de former quelqu'autre alliance commerciale, et naturellement leurs yeux se tournèrent vers les Etats-Unis. Dès que le rappel des lois sur les céréales fût connu de ce côté-ci de l'Atlantique, quelques journaux, parmi lesquels le *Canadien*, déclarèrent hardiment l'annexion aux Etats-Unis la seule chance de salut qui nous restât dans ces circonstances critiques. Cette idée, jetée parmi le peuple dans un moment de découragement, se développa dans la suite et prit, en 1849 surtout, les proportions d'un mouvement qui mit sur l'alerte les partisans quand même de la domination britannique.

Parmi ceux qui s'enrolèrent dans ce mouvement, connu dans l'histoire sous le nom de mouvement annexioniste, il y avait sans doute beaucoup de gens qui invoquaient l'annexion par passion politique, par amour des Etats-Unis et de ses institutions démocratiques ; mais un bon nombre aussi, guidés par des considérations d'un intérêt purement commercial, avaient à surmonter des répu-

gnances instinctives contre le régime républicain, et ne l'acceptaient qu'en vue des avantages commerciaux qu'ils espéraient retirer de notre alliance politique et gouvernementale. Aussi le manifeste annexioniste, essai de rhétorique d'un négociant aux abois, ne parle-t-il guère des bienfaits de la république, tandis qu'il appuie longuement sur la dépression de notre commerce, sur les moyens d'y mettre un terme, et conclut en proclamant l'annexion de la province aux Etats-Unis, notre seule planche de salut. Ceux qui caressaient une telle opinion—et l'on sait que parmi eux se trouvaient plusieurs hommes marquants du parti conservateur—pouvaient être de fort braves gens, entraînés à toutes ces extravagances avec la plus grande bonne foi du monde. Ils n'avaient, à vrai dire, qu'un tort, un tort que l'on peut signaler avec d'autant moins de gêne, que plusieurs d'entre eux l'ont mille fois racheté, par la conduite qu'ils ont tenue depuis cet égarement momentané : c'était de croire nos intérêts politiques si étroitement liés à nos intérêts commerciaux, qu'il fût impossible de les séparer ; pour protéger les uns, ils consentaient à sacrifier les autres ; pour sauver leur *stock*, ils faisaient litière de leurs convictions. L'autre fraction du parti annexioniste avait au moins de nobles aspirations, si elle manquait d'expérience et de capitaux.

La masse du peuple canadien, de son côté, repoussant toute idée d'annexer le Canada à la république voisine, n'en comprenait pas moins, cependant, le besoin impérieux que nous avons d'une alliance commerciale, basée sur des principes justes et équitables envers les uns et les autres. C'était bien là surtout l'opinion de notre Parlement qui, dès 1847, adopta une loi par laquelle il admettait francs de tous droits les produits indigènes que les Etats-Unis voudraient aussi admettre de cette manière. C'était une avance pour arriver à la réciprocité commerciale ; le gouvernement de Washington refusa d'y répondre, malgré les pressantes sollicitations des Etats limitrophes du côté de l'Ouest, qui regardaient toujours avec un œil d'envie cette superbe voie du St-Laurent. Effrayé des échauffourées de 1849, suite d'un malaise général qui se manifestait dans toutes les classes de la société, lord Elgin s'adressa plus directement au président Taylor, lui demandant d'établir avec nous des relations commerciales réciproquement plus libérales, espérant par là ramener la paix et la prospérité, toutes deux gravement compromises. Cette fois, le gouvernement américain envoya, par toutes les provinces britanniques un agent chargé de recueillir des renseignements sur les principaux points dont il devait être question dans les négociations projetées.

En attendant, le gouvernement américain montra quelque inclination vers une mesure libérale, en mettant en force la loi qui ordonne une remise de droits sur les marchandises importées au Canada à travers les Etats-Unis, ou exportées de la province par les ports de mer américains. Le commerce du Haut-Canada et des Etats de l'Ouest se trouvait ainsi livré à la concurrence des deux pays, avec des avantages égaux des deux côtés. Fort heureusement, l'adoption de cette mesure coïncida, en 1849, avec le rappel des lois de navigation et avec l'ouverture de nos canaux du St-Laurent, à l'usage des négociants. Mais en même temps, cette nouvelle loi détourna de la route du St-Laurent une bonne partie du commerce haut-canadien, qui auparavant y était forcément dirigé. En 1851, M. Hincks, arrivé à la tête des affaires, fit tout en son pouvoir pour amener une entente aussi prompte que possible. Sir H. L. Bulwer, alors ministre plénipotentiaire à Washington, le seconda vaillamment, et dans une lettre adressée à Webster, alors secrétaire d'Etat, il invoquait ouvertement la liberté commerciale.

Enfin, après des instances continuelles qui durèrent six ans, instances qui ne venaient pas seulement des Canadiens mais encore de tous les Etats situés sur le bord de nos grands lacs, un traité de réciprocité fut négocié et conclu entre Lord Elgin et M. William L. Marcy, secrétaire d'Etat, en date du 5 juin 1854. Présenté au Congrès pour en obtenir sa ratification, le traité passa aisément dans la première chambre ; mais il est probable qu'il n'aurait pu résister aux épreuves de l'autre chambre, sans l'habile tactique parlementaire d'un membre du congrès, qui s'était spécialement chargé d'en assurer le triomphe. En effet, grâce à ses intrigues, la loi qui renfermait le traité fut passé le dernier jour de la session à la chambre de représentants, et fut envoyée immédiatement au sénat, qui n'eut que le temps de la voter sans le moindre examen. Les ratifications du traité furent échangées entre les représentants des deux nations en septembre de la même année, et au fur et à mesure que les législatures provinciales se conformaient aux prescriptions du traité, il fut mis en force. C'est de cette manière que Terre-Neuve ne commença à jouir de la réciprocité qu'après les autres colonies anglaises.

Ainsi fut conclu ce traité, qui, sans admettre le libre-échange en principe, semblait y être cependant un acheminement. Les deux peuples montrèrent alors qu'ils comprenaient que la nature ne les avait point placés à côté l'un de l'autre, pour leur procurer le plaisir de doubler, pour ainsi dire, les distances au moyen de res-

trictions de tout genre. Depuis ce moment, toutes nos productions indigènes sont admises sur les marchés des Etats-Unis, sur un pied d'égalité avec les productions américaines ; en d'autres termes, nous avons un marché libre de trente millions d'âmes, au lieu d'un million ou deux que nous avons auparavant. Un tel arrangement est d'autant plus surprenant, que seuls nous avons réussi à l'obtenir ; un tel traité sent la liberté du commerce, et les Etats-Unis l'ont en horreur. De tout temps, leur politique a été ultraprotectionniste, pour ne pas dire prohibitive. Et même depuis ce traité, le commerce étranger a été frappé à la douane américaine d'impôts exorbitants. Bien loin d'abaisser ses tarifs, le gouvernement américain les hausse à tout bout de champ. Ils en sont mêmes aujourd'hui arrivés à plus de cinquante pour cent. Autrefois, les tarifs étaient incomparablement moins élevés, et pourtant on les trouvait gênants. Que serait-ce donc si nous avions à subir ceux d'aujourd'hui ? Jusqu'en 1815, le tarif n'alla guère au-delà de 10 ou 15 pour cent ; ensuite il fut porté à 25 pour cent, et le compromis de Clay, en 1833, le fixa à 20 et 25 pour cent. Enfin, aujourd'hui, on ne sait plus où s'arrêteront ces impôts toujours croissants. Tant que la dette américaine ne sera pas payée, — et Dieu sait quand elle le sera, — on peut s'attendre que les Américains feront tout en leur pouvoir pour y faire contribuer le commerce étranger au moyen d'un tarif élevé. Grâce au traité de réciprocité, nous ne nous sommes presque pas senti de ces caprices, ou si l'on veut, de ces nécessités du tarif américain. Ainsi, en 1863, nous avons exporté aux Etats-Unis pour \$22,534,074, et de cette valeur \$21,966,297 ne payaient point de droits d'entrée.

Il ne faut pas croire, cependant, que les développements considérables qu'a pris notre commerce avec les Etats-Unis, durant les dix dernières années, soient dus uniquement au traité de réciprocité. Nous avons fait, depuis 1854, de vastes améliorations intérieures. On pourrait même dire qu'il ne reste plus, pour compléter le parfait outillage du Canada, qu'à creuser un peu plus les canaux et construire le chemin de fer du Nord. Avant l'Union, nous n'avions en tout et partout qu'un seul et unique chemin de fer, celui du St-Laurent et du lac Champlain, dont la mise en opération remonte à 1837. Mais on s'aperçut bientôt que pour avoir une part au commerce de l'Ouest, nos canaux, nécessairement fermés pendant l'hiver, ne suffiraient point. Les Américains, avec leurs canaux, avaient encore des chemins de fer très étendus. On entreprit de leur faire aussi concurrence sur ce terrain, et depuis cette époque, le Canada a construit des voies ferrées équivalentes à une

longueur de près de 2,500 milles, dont le Grand-Tronc embrasse la plus grande partie. Cette concurrence est d'autant plus facile, que grâce à l'acte de 1849 et au traité de réciprocité, elle se fait presque sur un pied d'égalité.

V

Mais si le traité de 1854 est aboli, qui donc en souffrira le plus ? quels intérêts seront le plus gravement affectés de notre côté ? D'abord, les actionnaires de nos grands travaux d'utilité publique, les capitalistes anglais qui, confiants dans la durée des étroites relations commerciales que nous avons liées avec les Etats-Unis, ont engagé de grands intérêts dans nos chemins de fer. Or, nos principaux réseaux de voies ferrées, tels que le Grand-Tronc et le Great Western, ne peuvent faire de bonnes affaires, il serait inutile de se le dissimuler, s'ils n'ont une part aux avantages du trafic américain. Il a suffi de l'ordre émané de Washington exigeant des passeports, l'hiver dernier, pour amener une baisse considérable dans les recettes de toutes ces lignes aboutissant à la frontière. Que sera-ce donc quand le rappel du traité de réciprocité aura jeté dans nos relations des entraves mille fois plus gênantes ?

Quant à nos canaux, qui ne paient point aujourd'hui avec un peu de commerce américain, il est certain qu'ils payeront encore bien moins lorsqu'ils seront privés de ce maigre aliment et qu'il ne leur restera plus que le commerce canadien, auquel les chemins de fer suffiront amplement.

Du reste, tout changement dans la direction de notre commerce ne peut être que fatal à ces grands travaux publics construits pour les besoins du temps, sans prévoyance pour ceux de l'avenir ; si on leur enlève le trafic américain, on leur coupe les vivres.

Mais ce qui nous intéresse particulièrement, nous, c'est la vente de nos produits indigènes ; durant les premières années surtout, cette vente se ressentira nécessairement de l'abrogation du traité de réciprocité, mais pas autant qu'on le pense peut-être. Il y a d'abord des produits dont les Américains ne peuvent guère se dispenser, et qu'ils seront obligés de venir chercher à n'importe quel prix ; il y en a d'autres ensuite dont la valeur n'est réglée que par les marchés européens, et sur la vente desquels l'humeur de nos voisins ne saurait exercer beaucoup d'influence.

Enfin, nous avons encore un moyen bien simple de nous con-

soler, en nouant des rapports commerciaux avec les provinces maritimes. Au lieu de nous consumer en vaines et humiliantes instances auprès du gouvernement des Etats-Unis, afin de l'engager à renouveler un traité qu'il sait lui être aussi profitable qu'à nous, pourquoi n'en pas prendre hardiment notre parti et ne pas tourner notre énergie d'un autre côté? Nous aurions l'avantage d'avoir affaire à des sujets britanniques comme nous, et de plus à des gens un peu moins capricieux peut-être. Le Bas-Canada, le district de Québec surtout, serait loin de perdre à ces modifications. Sous le traité de réciprocité, le Bas-Canada donne ses pêcheries et ne reçoit presque rien en retour. Si, pendant ces dix dernières années, Montréal a tiré quelque profit du commerce de l'Ouest, il faut remarquer que le commerce de Québec a toujours été en déclinant depuis 1854. Et à l'heure qu'il est, dans cette vieille capitale du Canada, dans ce port si renommé, règne la plus déplorable stagnation, même dans le commerce de bois et dans la construction des navires. A coup sûr, Québec, aussi bien que les districts environnants, ne perdrait rien au change.

On a déjà fait remarquer que les principaux articles importés des Etats-Unis dans les provinces maritimes pourraient être obtenus en Canada à des conditions pour le moins aussi avantageuses. Pourquoi alors, puisque nos voisins veulent avoir des caprices, pourquoi nous servirions-nous de leur intermédiaire pour l'échange de ces articles? Nous pouvons nous passer d'eux, il ne faut point manquer une si belle occasion de le leur montrer. Et tous les bons Canadiens, tous ceux qui ne sont point disposés à donner raison à M. Potter, en courbant la tête devant les exigences américaines, doivent être heureux des efforts que l'on tente en ce moment pour établir une ligne régulière de steamers entre Montréal, Québec et les principaux ports des provinces du Golfe. C'est avec ces provinces que le commerce est facile; nous n'avons pas à craindre les rapides, nous n'aurons pas à construire des canaux. Les plus gros vaisseaux peuvent naviguer entre Halifax et Montréal. Le commerce des Indes Occidentales est également à notre portée, et de lui aussi nous pourrions tirer un bon parti.

Mais, objecteront certaines gens, pour mettre ce commerce sur un bon pied, pour nouer des rapports commerciaux étendus et constants avec les provinces maritimes, cela nécessitera la construction du chemin de fer intercolonial. Heureuse nécessité, pourra-t-on leur répondre aussitôt, qui nous vaudra mieux à nous, habitants du Bas-Canada, que dix ans de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis; car cette nécessité porterait la vie et la richesse dans

cette partie du pays, au lieu de laisser tout le trafic à l'autre extrémité de la province. De plus, le chemin de fer intercolonial rendrait notre commerce et nous-mêmes indépendants du bon vouloir des lois américaines. En effet, n'est-ce pas un véritable vasselage que d'être obligés, pendant six mois de l'année, de mendier la permission de passer sur le territoire étranger pour aller jusqu'à la mer ?

Quand une fois nous aurons prouvé à nos voisins que nous pouvons très-bien vivre sans eux, ils ne persisteront pas, soyons en sûrs, à entraver notre commerce par des rigueurs n'aboutissant à rien. Les hommes politiques, dont M. Potter s'est fait l'imprudent et trop franc interprète à Détroit, céderont volontiers aux sollicitations des négociants et des agriculteurs de l'Ouest, des pêcheurs du Massachusetts, et de cette classe nombreuse aux Etats-Unis qui invoquait le traité avant 1854 et qui ne demande pas mieux aujourd'hui que de le voir continuer. Les obstacles mis momentanément seront renversés ; nous retrouverons notre ancien commerce avec les Etats-Unis, sans rien perdre de ce que nous aurons commencé avec les provinces maritimes. Bien plus, si nos canaux peuvent une bonne fois être élargis et creusés, quand les Américains reprendront avec nous des relations réciproquement libérales, tout le commerce de l'Ouest, grâce au chemin de fer intercolonial, s'acheminera par la voie du Canada, en hiver comme en été. Alors l'Amérique anglaise, avec son fleuve St-Laurent qui coule au milieu d'elle d'un bout à l'autre, acquerra l'importance commerciale que mérite sa constante énergie. Notre fleuve sera réellement le fleuve-roi ; Halifax, situé à l'embouchure de ce fleuve et servant de terminus à l'un des plus beaux chemins de fer du monde, deviendra bientôt un autre New-York ; Québec et Montréal domineront toutes ces opérations, et serviront d'entrepôts aux immenses richesses de l'Ouest se rendant aux marchés européens.

C'est avec plaisir que nous pouvons ici rendre hommage à l'initiative hardie de notre gouvernement. Il a le mérite d'avoir saisi parfaitement la position délicate que lui fait l'humeur des Etats-Unis. En nommant une commission chargée d'aller négocier des traités de commerce avec les principaux peuples de l'Amérique, il a montré qu'il était bien déterminé à ne point laisser subsister plus longtemps cette idée funeste et malheureusement trop répandue, que nous ne pouvons nous passer de nos voisins. Si la mission de nos commissaires obtient le succès que nous en attendons, un avenir commercial florissant nous récompensera bientôt des petites contrariétés momentanées qu'il nous faudra peut-être surmonter pour conserver notre dignité et n'abdiquer rien de ce qui nous est

légitimement dû dans nos rapports internationaux. Les gouvernements auxquels nos commissaires ont reçu ordre de s'adresser ont tous à se plaindre plus ou moins des Etats-Unis. Qui les empêcherait de former avec nous une ligue douanière, une sorte de coalition qui pût contrebalancer ce pouvoir ambitieux et plein de caprices ? Tous les pays où vont se présenter nos commissaires ont leur raison pour détester le gouvernement de Washington ; ils trouvent aujourd'hui une excellente occasion de soutenir leurs droits, à eux d'en profiter. Il y a un an à peine que le Brésil a été insulté de la façon la plus ignominieuse par le consul américain. La monarchie brésilienne doit avoir sur le cœur cette insulte qui émut alors les cercles diplomatiques. Cuba, colonie espagnole, n'oubliera de sitôt, non plus que sa métropole, les descentes spoliatrices du flibustier Walker. Si elle oubliait aussi promptement, elle ne serait plus espagnole ; car, comme le dit la chanson des soldats de Pélage, "à l'ennemi qu'il abhorre l'Espagnol ne pardonne pas." Encore aujourd'hui, elle n'ignore pas jusqu'à quel point le gouvernement fédéral convoite sa possession. Au Mexique, encore occupé par les troupes françaises, nous rencontrerons un gouvernement qui a le plus à craindre la jalousie de la république américaine et sa trop fameuse doctrine Monroe. En faisant une alliance commerciale avec ces pays, il sera ici aisé de glisser une promesse mutuelle de protection politique, et même un gage d'alliance offensive et défensive.

Qu'on y réfléchisse bien : une telle ligue, si jamais elle se formait, réunirait sous un même intérêt, ou dans la jouissance des mêmes privilèges, non-seulement les colons de ces diverses parties de notre hémisphère dont nous venons de parler, mais encore les grandes puissances européennes, l'Angleterre, la France et l'Espagne. Avec une aussi vaste alliance, les prophéties menaçantes, les harangues fatidiques de M. Potter ne seraient guère redoutées, et M. Seward pourrait rengâiner sa diplomatie hautaine.

E. GÉRIN.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Nos prévisions concernant l'élection de M. Fergusson-Blair se sont réalisées à la lettre, la division de Brock lui a renouvelé son mandat de Conseiller Législatif par acclamation. Aux différentes questions qui lui ont été posées sur les causes de la retraite de M. Brown, le nouveau Président du Conseil Exécutif a répondu par des protestations fort rassurantes pour ses électeurs, mais sans laisser le moins du monde percer le secret qu'on aurait voulu lui arracher. En désespoir de cause, les novellistes se sont rabattus sur des conjectures plus ou moins vraisemblables; ils paraissent aujourd'hui unanimes à croire que M. Brown a abandonné la coalition, parce qu'il trouvait les mesures adoptées par ses collègues, relativement au traité de réciprocité, trop conciliantes envers le cabinet de Washington. Cette explication, que le public a d'abord prise pour une mystification, prend de jour en jour plus de consistance, et pourrait bien finir par être la véritable, tout comme le projet de confédération de la Conférence de Québec qui devait être tenu secret jusqu'à la réunion des chambres, et qui a été livré à la presse sous forme de suppositions, longtemps avant l'époque fixée pour sa publication officielle.

Loin d'abandonner l'arène parlementaire, comme nous nous étions plu à le croire, M. Brown semble, au contraire, prendre ses mesures pour s'y consolider davantage. A peine débarrassé des émotions inséparables d'une abdication, il a reparu dans le *Globe* avec ses allures de tribun menaçant, et brandissant le sceptre Clear-Grit qu'on l'accusait d'avoir laissé choir en d'autres mains, il proclame bien haut que la justice et le bon droit sont de son côté, et que jusqu'aux profondeurs les plus reculées du Haut-Canada, on sent qu'il doit avoir raison. Voilà qui ne ressemble guère au sincère et cordial appui qu'il promettait à ses collègues en les quittant; mais attendons la fin.

A défaut d'émotions politiques, nous avons eu, à la fin de janvier, un moment d'émotion commerciale qui a failli en avoir tous les attrait. L'honorable John Young avait fait convoquer la Chambre de Commerce de Montréal pour lui démontrer la nécessité de creuser un canal pour mettre en communication le lac Champlain et le St. Laurent, projet connu depuis longtemps dans la presse sous le nom de canal de Caughnawagha. Une série de résolutions publiées à l'avance donnait au projet l'apparence d'une réalité assez prochaine. Le ban et l'arrière ban de la Chambre de Commerce s'est rendu à l'appel, tout semblait promettre d'intéressants débats; mais, chose surprenante, l'assemblée toute entière a voté la mort du canal projeté presque sans phrases. Si nous devons cesser bientôt d'entretenir avec nos grands voisins les échanges de produits et de bons procédés auxquels nous nous sommes habitués depuis dix ans, ma foi, nous dirons comme messieurs les marchands, mieux vaut creuser des canaux d'un autre côté ou n'en plus creuser du tout, si c'est possible, que de relier le lac Champlain au St. Laurent.

Son Excellence le Gouverneur Général a fait dernièrement sa rentrée en Canada, après un séjour de six mois en Angleterre. Les compliments de

bienvenue et les adresses de félicitations qui l'ont accueilli en route et à son arrivée à Montréal, empruntent aux circonstances actuelles une signification et une portée qui en font bien autre chose qu'une pure formalité d'étiquette. Chacun semble l'avoir compris; car les sociétés nationales de toutes les origines ont tenu à honneur de s'y faire représenter par leurs principaux officiers. Outre les témoignages non équivoques d'estime personnelle dont Lord Monck a été l'objet en cette occasion, il est évident qu'on a voulu lui donner une preuve plus qu'ordinaire de la loyauté de ses administrés.

On s'attend que Son Excellence séjournera quelque temps à Montréal, au grand mécontentement d'Ottawa, sa rivale, qui gémit de n'être pas encore prête à lui ouvrir à deux battants les portes de son futur palais. En attendant, notre ville jouit des bénéfices attachés à sa souveraineté temporaire avec une aisance et un laisser-aller tels qu'on pourrait facilement s'imaginer qu'elle n'a jamais été et ne sera jamais autre chose que la capitale du pays.

Le Conseil Exécutif siège presque en permanence depuis quelques jours. Les négociations entamées par nos délégués et ceux des Provinces du Golfe au sujet du renouvellement du Traité de Réciprocité avec les Etats-Unis ont été rompues sans qu'aucun arrangement transitoire ait pu être adopté. Les mesures conciliantes de notre gouvernement sont allées s'échouer sur un refus obstiné.

La presse de toute la province a accueilli cette nouvelle avec un sang-froid admirable, et loin de regretter la rupture des négociations, on s'est félicité en plus d'un endroit de ce que nos propositions n'avaient pas été acceptées, en disant que c'eût été payer trop cher les avantages que nous pouvons attendre d'un nouveau traité de commerce. Nos voisins ne manqueront pas sans doute de nous rappeler à ce propos le renard de la fable et les raisins qu'il dédaignait après les avoir convoités; mais adienne que pourra, nous avons fait autant sinon plus que nous devons pour obtenir justice; la Providence, qui veille sur les faibles, fera le reste.

Depuis le départ de nos délégués de Washington, la nouvelle s'est répandue ici que des ouvertures auraient été faites à l'ambassadeur anglais, Sir Frederick Bruce, pour renouer avec lui, comme représentant le gouvernement de la métropole, les négociations au sujet de la réciprocité. A notre tour maintenant de recevoir des propositions.

Au commencement de ce mois est mort à Québec M. François-Xavier Garneau, l'illustre auteur de l'*Histoire du Canada*; quelques jours plus tard, un autre homme d'un grand mérite, Messire Dominique Granet, l'éminent Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, le suivait dans la tombe.

M. Garneau est né à Québec en juin 1809. De bonne heure, il témoigna un goût prononcé pour l'étude; mais des revers de fortune survenus à sa famille l'empêchèrent de suivre un cours classique. Il eut à combler par lui-même cette lacune dans son éducation; aussi le retrouvons-nous plus tard dans l'étude de son patron, M. le notaire Archibald Campbell, poussant de front l'étude du droit et celle des classiques, se façonnant ainsi au travail opiniâtre qui lui a permis d'accomplir la noble tâche qu'il devait s'imposer.

Pendant sa cléricature, un heureux hasard lui permit de faire à peu de frais un voyage dans les provinces du Golfe et dans les Etats-Unis, qui fit naître en lui un désir irrésistible de passer en Europe. Il fut admis à la profession de notaire en 1830, et l'année suivante, muni de quelques épargnes que sa passion des voyages et la libéralité de son patron lui avaient

permis d'amasser, il partit au printemps pour l'Europe, où il n'espérait pouvoir séjourner que quelques mois. Il avait visité avec une religieuse curiosité les provinces d'où sont partis, il y a deux siècles, les hardis colons qui vinrent fonder la Nouvelle-France; il avait salué à la hâte les monuments de la gloire et de la civilisation de notre vieille mère-patrie, et se préparait à regret à revenir, lorsqu'il rencontra à Londres l'Hon. D. B. Viger, alors Agent de la Chambre d'Assemblée, qui le retint auprès de lui et se l'attacha en qualité de secrétaire. Grâce à cette bonne fortune, M. Garneau prolongea son séjour à Londres l'espace de deux ans; il en profita pour repasser deux fois en France.

De retour à Québec, en 1833, il entra comme comptable dans une banque, et dans ses moments de loisirs continua les travaux littéraires auxquels il s'était livré pendant son séjour en Europe. C'est alors qu'il commença à publier ses poésies fugitives qui, à elles seules, auraient pu lui faire un nom remarquable dans les lettres, si elles n'avaient dû, plus tard, céder le pas à l'œuvre capitale de leur auteur.

En 1840, M. Garneau fut nommé greffier de la cité de Québec, et c'est alors qu'il entreprit d'écrire l'*Histoire du Canada*, dont le premier volume parut en 1845, le second en 1846 et le troisième en 1849. Cette première édition s'arrêtait à l'établissement du gouvernement constitutionnel en 1792; il continua ses travaux et ses recherches sans relâche, et publia une seconde édition en 1852, comprenant notre histoire parlementaire jusqu'à l'Union. En 1859, une troisième édition a été publiée, et en 1860 une traduction anglaise par M. Bell, dans laquelle le sens historique est souvent sacrifié aux préjugés du traducteur.

Accablé tout le jour par les occupations multiples de sa charge de greffier, M. Garneau n'avait que ses veilles à consacrer à ses recherches historiques. Passionné pour son œuvre, dont il avait fait le but suprême de sa vie, il était prêt à tout sacrifier pour l'atteindre.

Il s'est tenu éloigné de l'arène brûlante de la politique, où ses talents et sa réputation l'auraient en peu de temps porté au premier rang; il préférerait d'ailleurs, comme il le disait souvent, rester étranger aux luttes du présent, afin de conserver intacte l'indépendance de ses jugemens sur le passé.

En 1864, incapable de continuer plus longtemps à remplir ses devoirs, il offrit sa démission, qui fut acceptée, et sa ville natale, voulant donner un gage de sa sollicitude et de son attachement à l'éminent historien qui l'avait servie avec honneur pendant vingt-cinq ans tout en travaillant à la gloire de son pays, lui vota une pension viagère de deux cents louis!

Préparé à la mort par une vie laborieuse et par une longue et cruelle maladie, il l'a vue s'approcher avec la sérénité du bon chrétien, entouré des consolations de l'amitié de la famille et de la religion.

Une souscription nationale vient d'être ouverte à Québec dans le but d'élever à M. Garneau un monument digne de lui et d'offrir à sa veuve un gage de la reconnaissance que ses compatriotes doivent à l'illustre époux qu'elle vient de perdre. Cette souscription, généreusement commencée par l'Honorable Premier-Ministre, se continue activement dans l'ancienne capitale. Montréal vient de s'y joindre, et nous espérons que le résultat de cette œuvre patriotique répondra dignement au double but que se sont proposé ses promoteurs.

Notre pays perd en M. Garneau un de ceux qui ont le plus contribué à

sa gloire, en le faisant connaître avantageusement à l'étranger ; car c'est lui qui, avec les matériaux épars de nos traditions déchirées par la conquête, puis défigurées par d'aveugles préjugés de race, a composé cette vigoureuse individualité historique, que nous chérissons comme notre patrie dans le passé, et qui apparaît distinctement au loin à tous ceux qui s'enquîèrent de ce que furent nos pères et de ce que nous sommes.

Il est beau de laisser derrière soi un pareil monument, et ce n'est pas un encens banal qu'il faut brûler sur la tombe de notre historien national ; c'est le tribut de la reconnaissance, c'est l'hommage sincère de notre peuple, dont il a illustré le glorieux passé, qu'il faut attacher à sa mémoire. Les hommes qui, comme M. Garneau, ont animé de leur souffle régénérateur les traditions de leur patrie, et qui se sont en quelque sorte identifiés avec elle, peuvent se passer des applaudissements et des suffrages de leurs contemporains : car ils ont conquis d'avance ceux de la postérité ; mais ce serait se montrer indignes de les avoir possédés que de leur marchander les honneurs auxquels ils ont droit. Aussi, nous plaisons-nous à mêler notre faible voix au concert non interrompu d'éloges, de gratitude et de regrets qui vient de se faire entendre, par toute la presse et par tout le pays, en l'honneur de l'illustre défunt.

Messire Dominique Granet était né à Espalem, diocèse du Puy, en France, le 24 août 1810. Ordonné prêtre le 13 juin 1835, il professa la philosophie au séminaire d'Autun jusqu'à son départ pour le Canada. Arrivé à Montréal le 4 septembre 1843, il professa le dogme au grand séminaire jusqu'au 21 d'avril 1856, époque à la quelle il fut nommé supérieur de la Maison de St. Sulpice.

Jusqu'à ce moment, la vie de M. Granet s'était écoulée dans la retraite, entre la prière, la méditation et l'étude de la philosophie religieuse, qu'il enseignait à ses élèves ; aussi fallut-il faire appel à sa vertu d'abnégation pour triompher des liens qui l'attachaient à sa chère solitude. Placé à la tête de l'illustre maison de St. Sulpice, il déploya dans sa nouvelle position ce talent administratif, ce zèle discret et éclairé, cette entente parfaite des hommes et des choses qui sont héréditaires dans cette bienfaisante institution.

Unissant une grande douceur de caractère et une touchante bonté d'âme à un esprit large et plein de fermeté, il a conquis, pendant les dix années de son administration, l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont approché. Ami de la jeunesse et ami des lettres, il leur a accordé à toutes deux asile et protection, le Cabinet de Lecture, et le journal qui en porte le nom en resteront la preuve. Ceux qui ont entendu ses magnifiques dissertations philosophiques données sous forme de lectures en présence des sociétés littéraires de cette ville, se rappelleront longtemps le profond philosophe, le penseur original et l'écrivain élégant qui daigna honorer de son talent les tribunes dédiées à la jeunesse.

Mais son ambition n'était pas dans les choses de ce monde, il avait appris de bonne heure à s'en détourner, pour placer plus haut ses espérances ; et quand l'ange de la mort est venu au-devant de lui, il s'est détaché sans effort de l'arbre de la vie, comme un fruit mûr pour le ciel.

S. LESAGE.